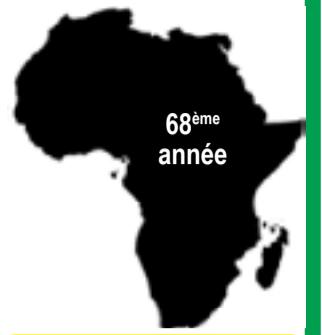


# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 4034 du Mercredi 3 Février 2021 - 68<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

**PRÉSIDENTIELLE 2021**

## Les Evêques du Congo insistent fermement sur la transparence



Les évêques du Congo (Ph. d'arch), lire leur message en page 10.

**CHAN-CAMEROUN 2020**

### Les Diables-Rouges rentrent frustrés mais dignes



Les Diables-Rouges (P.19)

**RESTRUCTURATION DU BUREAU FÉDÉRATION RC NIARI**

### Les compagnons appelés à soutenir la candidature du Président Denis Sassou-Nguesso



Les membres élus du Bureau exécutif fédéral du Niari.

(P.16)

## Automatiser vos processus de gestion documentaire avec BL Technology

BL Technology est une société de services du numérique opérant au Congo et dans la sous-région. Son activité est diversifiée mais l'innovation dans les solutions de digitalisation constitue le fer de lance de la société.

BL Technology propose des solutions de dématérialisation et de gestion électronique de documents (GED) associée au Workflow de votre entreprise ainsi que la mise en conformité de vos salles d'archive. Nous couvrons aussi bien, les phases de conceptualisation de vos besoins, que d'implémentation de la solution.

Nous couvrons tout le processus de la gestion électronique des documents et automatisons vos Workflows :



- Travail de préparation
- Numérisation unitaire ou de masse des dossiers/Documents
- Compression
- Indexation manuelle à travers du vidéo-codage
- Indexation automatique via l'OCR
- Utilisation de séparateurs ou Template prédéfinis
- Injection dans la GED
- Plan de classement paramétrable
- Classement selon les indexes

### AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES :

- Sécuriser : Sécurisation et pérennité des documents
- Communiquer et collaborer : Renforce le travail collaboratif entre les différents services et entités.
- Se conformer : Conformité aux contraintes légales en matière d'archivage.
- Automatiser et simplifier : Partage des connaissances
- Développer la rapidité de partage, de mutualisation et de valorisation des informations.

### Nos contacts :

Brazzaville : 1<sup>er</sup> étage, 1654, Avenue des 3 Martyrs, Batignolles

Pointe-Noire : 3<sup>ème</sup> étage, Immeuble Agrotech, Avenue Jacques Opangault (en diagonale de la société Waterford)

Téléphone : (242) 05 393 53 53 | 06 525 01 01

E-mail : [commercial@blt.cg](mailto:commercial@blt.cg)



Faciliter la gestion et la recherche tout en sécurisant votre patrimoine documentaire



### Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (Projet NOVAi) AO\_GRET/NOVAi-001/2021

11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement  
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG  
Contrat FED/2020/421-299

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) afin de mettre en œuvre le projet intitulé « Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (NOVAi) ». Le projet est financé pour une durée de 44 mois, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère du Plan, de la statistique, de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Il a pour objectif de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de Nkayi et Owando en matière d'assainissement à travers une gouvernance locale inclusive et sensible aux questions de genre ».

2. Le Gret sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour la fourniture des équipements informatiques pour le projet NOVAi, répartis en cinq (05) lots:

**LOT N° 01:** - Fourniture de 18 ordinateurs de type portable  
- Logiciels d'origine Windows  
- Fourniture de 18 Sacs pour ordinateur  
- Fourniture de 18 Souris  
- Fourniture de 3 disques durs externes  
- Fourniture de 3 Haut-parleur pour ordinateur avec micro  
- Fourniture de 18 Clé USB

**LOT N° 02:** - Fourniture de 3 photocopieurs multifonction

**LOT N° 03:** - Fourniture de 5 imprimantes

- Fourniture de 3 appareils photo  
- Fourniture de 18 rallonges et stabilisateurs  
- Fourniture de 3 disques durs externes  
- Fourniture de 3 Haut-parleur pour ordinateur avec micro  
- Fourniture de 18 Clé USB

**LOT N° 04:** - Fourniture de 3 vidéoprojecteurs  
**LOT N° 05:** - Fourniture de 8 smartphones  
Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG 2019.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, à l'adresse suivante: 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moungali/Brazzaville.

5. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 19 février 2021 à 12h30, et seront ouverts immédiatement après l'heure limitée de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le 5 février 2021 à minuit, par téléphone (+243 06 621 57 47/04 063 75 75) ou par e-mail à [moukendi.congo@gret.org](mailto:moukendi.congo@gret.org) / [congo@gret.org](mailto:congo@gret.org).

Brazzaville, le 18 janvier 2021

**Stève MOUKENDI**  
Chef de projet



### Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (Projet NOVAi) AO\_GRET/NOVAi-002/2021

11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement  
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG  
Contrat FED/2020/421-299

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) afin de mettre en œuvre le projet intitulé « Nkayi et Owando, des villes assainies et inclusives (NOVAi) ». Le projet est financé pour une durée de 44 mois, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère du Plan, de la statistique, de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Il a pour objectif de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de Nkayi et Owando en matière d'assainissement à travers une gouvernance locale inclusive et sensible aux questions de genre ».

2. ID est une ONG internationale de développement, de droit français qui est également présente au Congo. ID est partenaire du Gret dans le cadre de la mise en œuvre du projet NOVAi

3. Le Gret et ID sollicitent de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour la fourniture des véhicules et motos pour le projet NOVAi, répartis en deux (02) lots:  
**LOT N° 01:** - Véhicules 4X4  
**LOT N° 02:** - Motos

**Le lot n°01** concerne l'acquisition de quatre véhicules. Trois pour le Gret et un véhicule pour ID. Le candidat présentera de ce fait deux factures pro forma et définitives (une pour le Gret et une autre pour ID). Le lot n°02 concerne l'acquisition de sept motos. Cinq pour le Gret et deux motos pour ID.

Le candidat présentera également deux factures pro forma et définitives (une pour le Gret et une autre pour ID).

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

4. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG 2019.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, à l'adresse suivante: 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moungali/Brazzaville.

6. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 3 mars 2021 à 12h30, et seront ouverts immédiatement après l'heure limitée de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le 15 février 2021 à minuit, par téléphone (+243 06 621 57 47/04 063 75 75) ou par e-mail à [moukendi.congo@gret.org](mailto:moukendi.congo@gret.org) / [congo@gret.org](mailto:congo@gret.org).

Brazzaville, le 29 janvier 2021

**Stève MOUKENDI**  
Chef de projet

PRÉSIDENTIELLE 2021

## Candidat, Albert Oniangué promet d'apporter au pays un souffle nouveau

Pasteur évangélique, ancien officier supérieur de l'armée congolaise et ancien aide de camp du Président Denis Sassou-Nguesso, Albert Oniangué, 67 ans, a déclaré sa candidature à l'élection présidentielle de mars prochain.

La candidature d'Albert Oniangué n'est portée par aucun parti. C'est en indépendant qu'il se présentera à cette échéance majeure. Il a placé sa candidature sous le signe du rétablissement de l'ordre moral et de la justice sociale dans un pays qui traverse, selon lui, une crise profonde et polymorphe.

Indigné par cette situation et le «manque de volonté des élites à relever le défi du redressement de la nation», Albert Oniangué a jugé nécessaire de briguer la magistrature suprême avec une seule ambition: apporter au pays un souffle nouveau, une énergie nécessaire à son redressement et des solutions à la crise profonde qu'il traverse. «Ma candidature est celle d'un homme de foi mais aussi d'un homme de réflexion et d'action. La foi, la pensée et l'action, c'est, en effet, le triptyque vertueux qui sous-tend le projet que je veux soumettre à notre peuple et qui définira, si l'on m'en confie la réalisation, notre cadre de référence pour les cinq années à venir. Ma

candidature s'inscrit dans la perspective du redressement de notre pays en privilégiant le rétablissement de l'ordre moral et en mettant en place un nouveau contrat social fondé sur la justice et l'équité mais aussi sur la confiance entre un Etat responsable et un peuple déterminé à rebâtir une grande nation. Ma candidature n'est pas le fruit d'un calcul politicien, c'est la réponse à un appel que je ressens au plus profond de moi-même et auquel je ne puis me dérober», a-t-il affirmé.

Albert Oniangué veut incarner un état propre, digne, respecté pour sa loyauté envers son peuple et pour la qualité de sa parole au plan international. «Je veux incarner un Etat qui inspire aux Congolaises et aux Congolais une fierté sans réserve. Je veux mobiliser les élites au service de chacune et de chacun, pour la paix sociale, pour l'équité et pour l'accomplissement individuel. Je veux incarner un Etat protecteur, bienveillant, attentif, diffuseur de connaissance et promoteur de savoir, tourné vers l'avenir,



Albert Oniangué

fier de sa jeunesse et honoré de sa confiance. Je veux être à la tête d'une nation unie, apaisée, consciente de ses atouts qui sont immenses», a-t-il poursuivi.

«Je sais que je peux demander beaucoup à l'ensemble de mes concitoyennes et de mes concitoyens pour autant que je sois digne, s'ils me l'accordent, la confiance que je sollicite le 21 mars prochain. Je ne trahirai pas, je ne mentirai pas, je ne profiterai pas, je ne démentirai pas, je ne ressentirai ni la fatigue ni le découragement parce que je suis porté par

une foi inébranlable en Dieu et en mon peuple. Je me présente devant les électrices et les électeurs non pas avec des promesses, mais avec un serment: celui dont est capable un homme libre et déterminé dont la parole s'est construite dans la foi, dans l'expérience et dans la volonté», a indiqué Albert Oniangué.

Le candidat a fait le serment de se mettre au service de tous pour redonner à chacune et à chacun la fierté d'être congolais.

KAUD

PRÉSIDENTIELLE 2021

## Pascal Tsaty-Mabiala ne sera pas candidat

Parti de l'opposition, l'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale) a décidé de ne pas présenter de candidat à la présidentielle de mars prochain. Du coup, Pascal Tsaty-Mabiala, son premier secrétaire, ne briguera pas la magistrature suprême comme en 2016 où il était arrivé en cinquième position. La décision a été prise à l'issue de la 3<sup>e</sup> session ordinaire du conseil national de ce parti tenu, du 28 au 30 janvier 2021, à son siège de Diata (Brazzaville), sous le thème: «Dans l'unité, la discipline et dans un esprit républicain, redonnons à l'UPADS sa place de parti leader au Congo».

Vrai dire, le bureau politique qui s'était réuni le 27 janvier, n'avait pas pu trancher sur la question de la participation ou non de l'UPADS à l'élection présidentielle de mars prochain. Faute de consensus, la réflexion a été renvoyée sine die à l'appréciation du conseil national. La décision est donc tombée le 29 janvier, après débats. Unanimentement le conseil a décidé de la non-participation de l'UPADS au scrutin du 21 mars prochain, ni directement, ni par candidat interposé. «Le conseil national a pris les options qu'il a jugé meilleures pour la survie du parti. Nous assumons tous cette grave décision», a dit Pascal Tsaty-Mabiala.

Pour le conseil, la décision trouve son fondement dans l'impréparation de cette échéance par le Gouvernement qui «cinq ans durant, n'a pas été capable d'améliorer substantiellement notre système électoral pour en garantir la crédibilité et la sincé-

rité des résultats», a-t-il justifié. Afin de penser et panser le malheur dont ils ont été profondément meurtris des suites de la disparition de leur président fondateur, «les militants de l'UPADS sont appelés à observer la discipline républicaine aux fins du maintien de l'ordre public et de la grandeur dont ils ont toujours fait montre face au président fondateur», précise le communiqué final.

Désigné leader de l'opposition parlementaire, Pascal Tsaty-Mabiala n'a pas donné de consignes de vote. Le parti ne s'est prononcé ni pour le soutien de la candidature de Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'UDH-YUKI, et membre de la plateforme de l'opposition politique, ni pour Anguio Nganguia Engambé, président du PAR.

Des cadres dissidents de l'UPADS ont pris part à ce conseil national comme pour



Pascal Tsaty-Mabiala

vouloir laver le linge sale en famille. Tous ont prôné la réconciliation. Les querelles et les divisions internes auxquelles s'ajoute la guéguerre sur le leadership qui a toujours pris le dessus sur l'unité au sein de ce parti, ont été mis de côté. «Nous avons compris que l'essentiel n'est pas de nous tirer les cheveux, mais de construire notre maison et de la protéger. L'élection présidentielle ne doit plus nous diviser comme par le passé», a affirmé le premier secrétaire de l'UPADS, tout en indiquant que son parti a encore un bel avenir devant lui.

Pascal Tsaty-Mabiala a suggéré la création d'un comité consultatif de conciliation du parti, afin de «ramener tous ceux dont le cœur bat encore la chamade pour l'UPADS, mais hésitent encore à la rejoindre». Une proposition approuvée par le conseil. Elle a été mise en place. Ce Comité de conciliation est un organe informel placé sous l'autorité de Pascal Tsaty-Mabiala. Il est présidé par Joseph Adam Boussou-Diangou, secondé par Jean Pierre Limandou. Son sigle est CCUR S'agissant de l'organisation du congrès du parti, une tendance des membres du conseil s'est prononcée pour la tenue de celui-ci après les élections législatives, locales et sénatoriales. En outre, il a été décidé de la prorogation des instances du parti jusqu'au prochain congrès. Au terme de leurs travaux, les membres du conseil ont adopté une motion de soutien et de confiance renouvelée à Pascal Tsaty-Mabiala, «sur ses prises de position relatives aux questions de politique générale», et un appel à l'unité, à la réconciliation et au rassemblement, a été lancé.

KAUD

Editorial

## Un coup K.O. ?

Si les choses restent en l'état, la prochaine élection présidentielle, en mars, aura tout d'une consultation sans grand enjeu. La décision annoncée par l'UPADS, de ne présenter aucun candidat à cette échéance électorale et de n'en soutenir aucun, pourrait ôter tout son crédit à cette consultation majeure. Ce serait même pire qu'un boycott électoral. Car la plupart des grands leaders de l'opposition ont fait savoir leur refus d'aller au vote.

De Paulin Makaya à Claudine Munari, en passant par Clément Miérassa, tous ont dit leur refus de participer à une élection dont le résultat, soutiennent-ils, est connu d'avance : la victoire du PCT au pouvoir. Du coup, l'objectif affiché d'une victoire au premier tour de son candidat, le Président Denis Sassou-Nguesso, sera effectivement atteint, mais sans doute avec moins de panache.

La partie de l'opposition qui refuse de se présenter au vote (mais pas de voter) pourra gloser sur la victoire d'un candidat vainqueur sans avoir eu à faire à forte partie. Le match, effectivement, est gagné avant même d'avoir commencé. Une telle attitude aurait la faculté de ne pas jeter sur la route les militants qui voudraient voter contre ceux qui militeraient pour un refus actif. Que ceux qui veulent voter le fassent, librement, pour le candidat de leur choix.

Pour la partie de l'opposition qui a annoncé qu'elle présentera un candidat: l'UDH-Yuki de Guy-Brice Parfait Kolélas en tête ou l'UPRN de Mathias Dzon, par exemple, tout sera dans l'habileté à fédérer leurs forces. Et à former un front commun solide face au PCT qui ne doute pas de sa victoire programmée. Il leur appartiendra de ne pas persister dans l'émiettement de leurs voix pour peser suffisamment et influencer, au moins, le résultat final.

L'égo est la «vertu» la mieux partagée de la classe politique congolaise. Il est celui contre qui sont venues se fracasser les ambitions unitaires les plus affirmées. Il a facilité aussi la consolidation des partis ayant pignon sur rue et qui se sont liés, de manière opportuniste, au parti dominant. Les «je», les «moi» ont fait plus pour retarder l'avènement d'une démocratie mature dans notre pays. Alliés au tribalisme de toujours, ils ont mis sous l'éteignoir l'affirmation des originalités politiques qui auraient pu porter du nouveau sur la scène politique.

Nos Evêques le disent : l'alternance n'est pas un mal dans un pays où la répétition des mêmes scénarios politiques, la présence immuable des mêmes acteurs aux mêmes postes, donnent l'impression d'un immobilisme inné. Il faut donner sa chance à la nouveauté en le faisant par un vote libre, et ne pas tomber dans la naïveté de croire que ce qui est nouveau sera forcément porteur de progrès.

Dans tous les cas, nous nous apprêtons à vivre une élection où opposition et majorité sont appelées à user d'intelligence pour ne pas sombrer dans les caricatures habituelles. Cette fois-ci, il ne s'agira pas de forcer à aller au vote ni d'empêcher à y aller, mais de montrer le véritable état des forces hors des artifices et des appâts habituels de l'argent et des tee-shirts. Tentons le coup: essayons de voter en toute quiétude, compilons et proclamons des résultats qui seront l'expression du sentiment véritable du souverain primaire, et voyons ce qui se passera. Votons quand même. Impossible ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

ILE MBAMOU

# Les électeurs orphelins du député André Nyanga Elenga

L'Assemblée nationale a terminé l'année 2020 sous le choc, avec le décès inopiné du député de l'île Mbamou André Nyanga Elenga. Pendant deux législatures, il figurait parmi les élus du peuple à l'hémicycle.

Dans sa circonscription électorale, il était très proche de ses mandants et considéré comme l'homme providentiel, à cause de ses multiples actions philanthropiques. Décédé le 30 décembre 2020 à Brazzaville, il y a été inhumé le jour suivant, au cimetière du Centre-ville. Il laisse une veuve et des enfants. Directeur général de l'ex-Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO) qu'il a dirigé des années durant, André Nyanga Elenga était originaire du district d'Ollombo, dans le département des Plateaux. Il faisait partie des hauts cadres du coin. Mais, son attachement à l'île Mbamou a fini par sceller un mariage entre lui et les populations de cette sous-préfecture située à quelques encablures de Brazzaville, bordée par le fleuve Congo. A Lissanga, siège de la sous-préfecture et dans les villages de l'île, il a mené plusieurs réalisations, notamment dans le do-

maine de l'éducation avec la construction des écoles. Ces derniers temps, il était engagé dans le projet de construction d'un hôpital en plein cœur du poste administratif. La mort d'André Nyanga Elenga a plongé les habitants de l'île Mbamou dans le désarroi. Beaucoup d'entre eux sinon tous gardent de lui des souvenirs inoubliables. Dans la mémoire des filles et fils de l'île, il est celui qui a marqué les gens de tous âges. Au niveau local, il incarnait avec fierté le Parti congolais du travail (PCT) dont il était grand artisan, en sa qualité de membre du Comité central. L'ancien président du comité de village, Kibiassi Madienguela que nous avons rencontré vendredi 29 janvier 2021 à l'île Mbamou évoque la mémoire de l'homme qu'il a côtoyé: «Il était président du comité du parti et membre du Comité central élu lors du 5ème Congrès ordinaire du parti. Il a beaucoup travaillé pour l'île. Il a fait des forages



André Nyanga Elenga

trique parce qu'il avait au moins deux groupes électrogènes. En réalité nous avons perdu quelqu'un qui aimait vraiment l'île, pourtant il n'y était pas natif». Et d'ajouter: «A l'Assemblée nationale, il a siégé pendant quelques mois puisque c'est son suppléant qui siégeait quand il était directeur général de l'ONEMO. C'est seulement lorsqu'il est allé à la retraite qu'il a commencé à siéger; il n'a même pas fait six mois». Dans la vie associative, le député de l'île Mbamou était également très actif. Leader de plusieurs groupes folkloriques, il était par ailleurs membre des «Salvadoriens», une association regroupant les

anciens élèves du lycée Salvador Allendé de Makoua dans la Cuvette, à laquelle il avait adhéré en 2010. Pour lui rendre hommage, cette association présidée par Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), qui fut son adjoint à l'ex-ONEMO, a organisé une messe en sa mémoire le 8 janvier 2021. Elle était célébrée en l'église Sainte Bernadette de Casis à Mikalou (Brazzaville) par l'abbé Gervais Protas Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame d'Oyo et aumônier des Salvadoriens.

Aristide Ghislain NGOUMA

MUNICIPALITE

# Redémarrage des chantiers d'aménagement urbain à Pointe-Noire

Les conseillers départementaux et municipaux de Pointe-Noire ont procédé le jeudi 14 janvier 2021 à la visite des chantiers d'aménagement urbain arrêtés pour manque de bitume. Ce produit vient d'arriver, et Jean François Kando n'a pas attendu plus longtemps pour descendre sur le terrain insuffler un nouvel élan aux ouvriers.

Conduit par le président du Conseil département et municipal de Pointe-Noire lui-même, le bureau exécutif de la mairie de Pointe-Noire a effectué une visite de terrain sur les différents chantiers en cours de réalisation dans la ville. La rupture des stocks de bitume avait stoppé les travaux pendant plusieurs mois, occasionnant une dégradation des travaux qui avaient déjà commencé. Plusieurs ouvrages ont été examinés, d'abord aux installations de la voirie où la délégation est descendue pour vérifier la quantité de bitume qui va permettre la relance des chantiers en cours, ou la finition de certains d'autres. «De nombreux chantiers étaient arrêtés suite au manque de bitume. Maintenant que le bitume est arrivé, nous allons relancer les travaux, notamment le chantier de l'avenue Marien Ngouabi qui va être achevé. Nous avons aussi l'avenue de caravanes entre les arrondissements 3 et 6, car cette route avait commencé à être finalisée. Et nous allons faire ce qui est en notre pouvoir pour que certains points sombres soient

éradiqués», a dit Jean François Kando. Pour les infrastructures routières de l'avenue Marien Ngouabi, le chantier est à la phase finale; elle a été refaite sur un tronçon de 400m sur 13m50 de large, avec aménagement des caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales. Ce tronçon a toujours été un casse-tête pour les usagers. «Nous sommes à la phase finale et nous avons commencé à mettre en œuvre la couche de roulement. Nous espérons que dans quelques semaines nous pourrions de nouveau ouvrir la circulation sur cette route à la population», a dit Innocent Makoundi, directeur d'équipements et des travaux publics urbains. Il a attiré l'attention et la responsabilité des riverains à ne pas jeter les ordures dans les caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux. Sur le chantier d'aménagement de la piste des caravanes dans l'arrondissement 6 Ngoyo, la délégation de la mairie est allée s'enquérir du niveau d'avancement des travaux restants. 1250 m linéaires de longueur ont été traités sur une largeur moyenne de 12,50 m.



Les conseillers Municipaux sur le chantier de l'avenue Marien Ngouabi



station de chargement du bitume

Satisfait de l'état d'avancement des travaux, même s'il y a eu une période de ralentissement, la population de ces quartiers est dans allégresse. La finalisation de ces routes permettra la circulation des personnes et des biens. Rappelons qu'il y a quelques

mois, les feux de signalisation implantés sur les artères principales de la ville de Pointe-Noire ont repris du service après plusieurs années d'inactivités.

Madocie Déogratias MONGO

SANTE

# François Barateau a réaffirmé le soutien de la France à la CAMPEPS

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a effectué le 27 janvier dernier, une visite à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS). Il était accompagné de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé.



Mme Jacqueline Lydia Mikolo remettant le plan stratégique 2020-2024 de la CAMEPS au diplomate français

C'est la première visite du diplomate à cet établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 2017 et doté d'une autonomie de gestion et de fonctionnement de type privé. «C'est notre bébé. Quand on a commencé cette aventure, peu de gens nous ont donnés du crédit. On nous a dit qu'on ne pouvait pas faire mieux que ceux qui sont passés avant. C'est toujours des fiascos, cela ne marchera pas. Dans cette aventure, nous avons eu un soutien important, celui de l'ambassade de France qui s'est engagée avec nous dès le début. Nous avons travaillé et d'autres partenaires sont arrivés», s'est réjouie Jacqueline Lydia Mikolo.

«Tout semble bien marcher. Notre partenariat est basé sur la confiance, le respect et les appuis techniques», a-t-elle affirmé à l'ambassadeur. «La CAMEPS s'est engagée sur la voie qui devrait l'amener à une plus grande expansion. C'est pour cela, que nous avons encore besoin de ce partenariat», a-t-elle plaidé.

D'où la remise au diplomate français du plan stratégique 2020-2024 de la CAMEPS, élaboré sur financement du Fonds mondial-initiative 5%, selon la gestion axée sur les résultats (GAR).

Prenant la parole, François Barateau a réaffirmé le soutien de la France à appuyer la CAMEPS. «Elle restera aux côtés au Congo et essaiera d'entraîner d'autres partenaires y compris l'Union européenne qui ne l'est plus, mais qui pourrait le redevenir. Vous avez parlé de confiance retrouvée, c'est essentiel. Souvent les images du passé collent à la peau, c'est toujours compliqué de s'en débarrasser. Nous allons essayer de plaider votre cause auprès de l'Union européenne», a-t-il promis.

Fort de la réalité constatée sur le terrain, le diplomate français a estimé que la CAMEPS est un bel exemple de modèle d'administration publique avec un «mode de fonctionnement modernisé, une transparence qui a été érigée en mode de gestion, c'est excellent. Ce que j'ai vu confirme ce que j'ai entendu. Un endroit bien géré, efficace et au service de la population».

Entre autres missions, la CAMEPS a celles d'acquérir les médicaments essentiels et les produits de santé de qualité; approvisionner les formations sanitaires publiques et privées; rendre les médicaments disponibles et accessibles au moindre coût sur l'ensemble du territoire.

KAUD

CONGO-AIR FRANCE

# Frédéric Descours salue une relation de confiance et d'amitié

Face aux mesures de restrictions occasionnées par la COVID-19, Frédéric Descours, directeur général d'Air France-Afrique centrale, a promis le retour des vols directs au départ de Brazzaville et la France. Il l'a annoncé le mercredi 27 janvier 2021 au cours d'une séance de travail qu'il a eue avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre des Transports.

Le directeur général a également mis l'accent sur la sécurité des vols: sanitaire, celle des clients et du personnel. Il a rassuré la ministre que toutes les mesures, qu'elles soient techniques ou opérationnelles, sont prises pour protéger «les plus hauts standards de qualité en opérant les vols au départ du Congo huit fois par semaine».

C'est aussi l'occasion, a-t-il dit, «de revenir sur la très bonne relation de confiance, d'amitié entre le Congo et Air France, entre les autorités de l'aviation civile, le ministère des Transports ainsi que les Congolais».

«Nous sommes obligés de nous adapter dans chaque pays en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures prises par le

(Suite en page 5)

OPPOSITION

# Clément Miérassa et Paulin Makaya appellent l'opposition à l'union

La coordination de la Fédération de l'opposition congolaise et le parti Unis pour le Congo (UPC) ont tenu le 29 janvier dernier, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), une conférence de presse conjointe, co-animée par Clément Miérassa et Paulin Makaya. Ils ont donné lecture de la lettre d'interpellation adressée au Président de la République, contre un «*énième passage en force en vue de l'élection présidentielle du 21 mars prochain*» et d'un appel du 29 janvier 2021 pour le rassemblement des démocrates congolais.

À la lumière des constats sur le terrain, écrivent-ils, *«votre régime navigue à vue au lieu de gouverner rationnellement. Notre interpellation vise à vous dire, monsieur le président, d'arrêter de naviguer à vue dans la gestion des affaires du pays»*. Pour eux, l'heure est grave. *«Le pays se meurt. Il est donc temps de changer de logiciel. La crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus est venue mettre en lumière la dérive inquiétante de votre gestion qui, du reste, a appauvri le pays et a été clairement constatée par le FMI»*, ont-ils dit. A deux mois de l'élection présidentielle, cette frange de l'opposition à laquelle s'est associée l'UPC, a voulu attirer l'attention

du président de la République sur la *«situation qui pourrait être réglée avec un minimum de volonté politique de votre part. Il s'agit de la gouvernance électorale, afin de prévenir les germes d'éventuelles et même possibles contestations»*. Ils demandent au Président de la République d'accorder une attention particulière à la non-conformité du PCT à la loi. Du fait de sa reconduction à la tête du Comité central lors de son 5e congrès ordinaire de 2019, ce parti a violé l'article 80, alinéa 2 de la Constitution qui dispose que le mandat de président de la République est incompatible avec toute responsabilité au sein d'un parti politique; le manque de neutralité et le côté partisan



Clément Miérassa



Paulin Makaya

de l'administration publique congolaise; l'inadéquation de la Commission nationale électorale; l'inscription par le Gouvernement des opérations préélectorales et électorales dans un timing précis de façon à éviter la précipitation. Pour eux, le Président doit tout faire pour arrêter *«ce nouveau coup de force électoral, dans l'intérêt de la démocratie; prendre des mesures de décrispation du climat politique en général et en faveur de la libération de Jean-Marie Michel Mokoko, An-*

*dré Okombi Salissa et de tous les autres prisonniers politiques en particulier; convoquer dans les meilleurs délais un dialogue national inclusif sous l'égide de la communauté internationale, etc.»* Dans leur appel au rassemblement lancé aux démocrates congolais, ils ont rappelé qu'aucune élection organisée par le régime en place n'a été ni libre, ni démocratique, ni crédible, ni transparente.

KAUD

VIE DES PARTIS

## L'UFD entend jouer sa partition dans la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso

Le Comité de gestion de crise en vue de la réhabilitation de l'Union des forces démocratiques (UFD), reconnu au ministère de l'Intérieur, a organisé le 30 janvier dernier, sous la direction de son président Jean Samba un point de presse relatif à sa participation à la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso.

Bien que dissoute et fondue dans le PCT le 24 octobre 2019 par le bureau politique, réuni en session extraordinaire, l'UFD entend jouer sa partition dans la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso. C'est ce qu'a déclaré le président du Comité de gestion de crise qui s'est constitué au lendemain de la dissolution de l'UFD. Son président, Jean Samba, a écarté l'idée selon laquelle ce parti se serait posé en adversaire irréductible du PCT. *«Cela, bien entendu, n'est que fausseté, vile calomnie et volonté avérée de nuire»*, a-t-il dit. Pour ce Comité de gestion de crise, l'opération de fusion par absorption de l'UFD par le PCT a été une *«faute stratégique lourde de conséquences. Les*

*tenants du courant liquidateur, en ne s'entourant pas de la précaution de convoquer un congrès extraordinaire ayant pu assurer le consensus sur la question de la dissolution de l'UFD, ont de ce fait ouvert une boîte de Pandore d'où se sont échappés des maux tels que: naissance d'une contestation ouverte ou sourde à cette décision unilatérale; repli identitaire des anciens militants dépossédés de leur cher parti; sentiment d'abandon et de dignité bafouée; frustration; désintéressement vis-à-vis de la chose publique; refus d'intégrer toute autre formation politique que celle dont on les a spoliés»*, précise le Comité dans sa déclaration rendue publique». Par cette fusion, *«les militants de l'UFD sont devenus des zombis, des morts-vivants, des personnes sans repères et sans âme parce que devenus orphelins de leur parti... Les tenants du courant liquidateur ont conçu le projet diabolique de faire de faire disparaître à tout jamais, délibérément et volontairement, la mémoire du patriarche David Charles Ganao. C'est pourquoi, les anciens militants de l'UFD crient que le grand Charles est mort pour la deuxième fois.»* C'est pourquoi, *«le Comité*

*estime être de son devoir de rassembler ces brebis perdues afin que celles-ci soient prêtes à répondre à l'appel du président de la majorité présidentielle pour les échéances prochaines. «Seul encore le*

*président de la majorité présidentielle peut rancher le nœud gordien en réhabilitant l'UFD qui retrouvera ainsi sa place au sein de sa famille, la majorité présidentielle, puis de participer avec les autres forces favorables au président de la République, à la campagne du candidat de la majorité présidentielle»*, ont fait savoir les membres de ce Comité.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

Gouvernement. On doit adapter notre programme de vol. On avait 4 vols par semaine avant novembre 2019, nous ferons le maximum pour assurer des vols directs au départ de Brazzaville», a indiqué Frédéric Descours. Depuis 93 ans, Air France opère au Congo et le directeur s'en dit fier. Malgré le contexte de la pandémie, il existe 8 vols par semaine, six au départ de Brazzaville et 2 autres au départ de Pointe-Noire. *«Vous pouvez compter sur nous et nous continuerons à investir le plus possible sur la destination Congo qui est très importante pour nous»*, a-t-il affirmé. Frédéric Descours a indiqué que les Airbus A-330 sont extrêmement fiables. Une quinzaine d'appareils volent dans les 5 continents



Pendant la séance de travail

avec 36 destinations en Asie, aux Etats Unis et en Afrique. La sécurité de vol fait partie de la priorité pour la compagnie. Il a fait savoir que depuis la crise sanitaire, tous les billets sont modifiables et remboursables.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Coup d'oeil en biais

### Ce mensonge sur le couvre-feu déversé dans l'opinion

Dans les attroupements qui se forment ici et là à Brazzaville, certaines personnes n'ayant parfois que leur éloquence pour convaincre, déversent le mensonge dans l'opinion comme autant de graines en terre à propos des heures de couvre-feu. Ils font croire que les autorités auraient ramené le couvre-feu à 20h tous les jours, comme en week-end. L'information continue d'être partagée créant la confusion. Mais, c'est une information fantaisiste, le compte rendu de la 15e réunion de la Coordination de gestion de la pandémie a été clair à ce sujet: le couvre-feu court de 23h à 5h du matin en semaine et de 20h à 5h du matin en week-end.

### C'est ça la liberté?

Un lecteur de La Semaine Africaine affirme avoir vu la semaine passée une drôle de pratique chez des militants. Pour grossir les rangs de leur parti, les activistes d'une organisation politique se sachant majoritaires dans un quartier de Brazzaville n'ont pas hésité, dit-il, à exercer sur certains citoyens une pression: *«Nous ici, nous devons voter pour untel... !»*. Au lieu d'éduquer les gens, notamment la jeunesse, *«ces agitateurs conditionnés»*, comme notre lecteur les nomme, utilisent leur ignorance contre leurs supposés adversaires.

### Une femme brûle les habits de son conjoint

La scène s'est déroulée au quartier Gambouissi, à Pointe-Noire, le matin du mardi 26 janvier 2021. Jules vit en concubinage avec mademoiselle Ida voici bientôt deux ans. Pour célébrer avec faste les fêtes de la Nativité et du nouvel an, Jules avait promis à sa conjointe des habits neufs. Au fil des jours, les deux fêtes sont passées sans habits neufs. Non contente de cette promesse non tenue et profitant de l'absence de Jules, la femme a brûlé tout simplement les habits de l'homme n'ayant pas honoré sa promesse.

### Le CSLC aboie, la caravane du pouvoir passe...

A propos de la campagne électorale déguisée qui se déroule sous les yeux de tout le monde, certains citoyens estiment que le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) de Philippe Mvouo s'égosille en vain. Ceux qui se sont lancés dans cette campagne ne veulent rien entendre. Ils n'en font qu'à leur tête et le CSLC, impuissant, le sait!

### Après l'atterrissage des hélicoptères, le malheur à Mbouma

Plusieurs hélicoptères à bord desquels se trouvait la délégation présidentielle partie à Louvakou pour visiter l'ouvrage de franchissement construit sur la rivière du même nom, avaient survolé certains villages du Niari. C'était après le lancement des travaux de construction de la route Dolisie-Kibangou par le Président de la République Denis Sassou Nguesso. Malheureusement, en atterrissant à Louvakou trois toitures de maison et un mur ont été endommagés au village Mbouma. Heureusement, les sinistrés ont été dédommagés, rapporte une source.

### Une altercation armée qui a créé la psychose dans le Pool

Les populations du département du Pool ont subitement été prises de panique, en apprenant qu'il y avait eu crépitements d'armes automatiques dans une altercation entre une poignée de ninjas-nsiloulou du pasteur Ntumi et des policiers escortant une délégation de l'ARCEP à Mayama, sur la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville, non loin d'une des résidences du chef rebelle. Mais qui a autorisé que ce monsieur construise sa résidence non loin de cette route stratégique ?

### Les pensionnés CRF de la BCI seraient-ils oubliés?

Les fonctionnaires retraités dont les comptes sont à la BCI ne comprennent pas ce qui se passe. Leurs collègues des autres établissements bancaires ont récemment perçu deux mois de pension, mais eux attendent toujours, affirmant-ils. Ils appellent ça deux poids et deux mesures.

### Un vendeur d'ossements humains entre les mains de la Police

Un homme a été pris la main dans le sac par les éléments de la Police judiciaire du Kouilou, en train de vendre des ossements humains. Le présumé trafiquant, Hilaire, serait passé aux aveux, reconnaissant avoir soutiré des ossements dans un cimetière non loin de la Côte sauvage.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AFRIQUE CENTRALE

**Le budget 2021 de l'UEAC en augmentation de 1,13%**

L'Union économique d'Afrique centrale (UEAC) a tenu mercredi 27 janvier 2021 par visioconférence au Cameroun, la 36<sup>e</sup> session ordinaire de son Conseil des ministres. Cette session a été présidée par M. Ousmane Alamine Mey, ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire du Cameroun, président du Conseil des ministres de l'UEAC, assisté du Pr Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan et de l'intégration régionale congolaise ainsi que d'autres ministres y ont participé. La 36<sup>e</sup> session ordinaire a été précédée de la session du Comité Inter-Etats du 23 au 25 janvier 2021. Le budget pour l'exercice 2021 a été adopté: il s'est établi à 89.224.324.973 FCFA avec une augmentation de 1,13% par rapport à l'année 2020, et ce malgré le contexte sanitaire actuel marqué par la pandémie de la COVID-19 d'une part, et la revue à la baisse de l'économie et les prévisions économiques d'autre part.

Le Pr Daniel Ona Ondo a rappelé que le monde fait face depuis un an à une crise sanitaire majeure qui est à l'origine de l'effondrement inédit de l'économie dont la croissance mondiale a chuté de -5% à fin 2020.



Pr Daniel Ona Ondo

Il a invité les pays membres à mettre sur pied des politiques publiques concrètes, pour une meilleure intégration sous régionale. Car au regard de la crise sanitaire actuelle et son incidence sur l'économie sous régionale, l'urgence d'une promotion de la convergence économique et une coordination à l'échelle régionale des réformes économiques, la diversification des économies des pays de la CEMAC, la préservation des acquis de la libre circulation des biens et des personnes, l'amélioration du recouvrement de la TCI, la mobilisation plus efficace des financements extérieurs et la nécessité de la mise en place d'un mécanisme alternatif de financement de la communauté s'imposent à tous.

Le président du Conseil des ministres de l'UEAC, a demandé aux membres de rester optimistes, car au-delà des évolutions médicales dans la production de vaccins contre le virus, a dit Alamine Ousmane Mey, l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, de l'Accord portant Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF), ratifié par les Etats, constitue une véritable opportunité pour la promotion du commerce intra-africain. «En effet, un vaste marché d'environ un milliard et demi de consommateurs s'ouvre désormais à nous et constitue une occasion unique de renforcer l'intégration régionale, afin de bénéficier de toutes les retombées qu'offre le positionnement stratégique de la Région Afrique Centrale», a-t-il précisé.

Les projets de textes, en l'occurrence l'examen du mécanisme précoce



Pendant la session ordinaire

des déséquilibres macroéconomiques en zone CEMAC, l'examen des grandes orientations des politiques économiques des Etats membres de la CEMAC et l'examen du programme statistique sous-régional 2021-2030 de la CEMAC ont été adoptés.

La réunion du Comité inter-Etats de la 36<sup>e</sup> session du Conseil des ministres de l'UEAC, ouverte le 23 janvier, quant à elle a été patronnée par Charles Assamba Ongodo. Elle a réuni les experts par visioconférence. Le projet de budget de la Communauté, exercice 2021, a été arrêté en recettes et dépenses à la somme de 89 224 324 973 FCFA contre 88 230 068 283 FCFA en 2020, en légère hausse de 1,13%, sous l'hypothèse d'une amélioration des ressources propres et d'une mobilisation plus efficace et accrue des concours extérieurs.

Compte tenu des incertitudes sur les perspectives d'amélioration significative du recouvrement de la TCI, le projet de budget de la Communauté consacre une contraction significative de certaines charges de fonctionnement des Institutions.

«Nos Institutions vont continuer à porter une attention soutenue sur le développement du capital humain et le renforcement des capacités notamment des administrations fiscales et financières des Etats membres. Nos interventions s'inscrivent également, en 2021, dans le cadre du suivi des réformes structurelles et du processus d'accompagnement de la mise en œuvre du plan de relance communautaire adopté par les instances du COPIL du PREF-CEMAC», a indiqué M. Daniel Ona Ondo à l'ouverture des travaux.

La CEMAC a annoncé Charles Assamba Ongodo, a pu bénéficier de plus de 2 492 milliards de F CFA de financement, suite au succès retentissant de la table ronde des bailleurs de fonds, en vue du financement de ses projets intégrateurs de la CEMAC.

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA

**Qui me répondra?**

Comment évaluer l'état de la gouvernance forestière en République du Congo?

JM (Moungali, Brazzaville)

URBANISME

**Un scénario intermédiaire pour le développement de Brazzaville**

Les responsables du projet de Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP) ont tenu du 20 au 22 janvier dernier à Brazzaville, un atelier de validation du rapport de diagnostic du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Brazzaville. Sous la direction de M. Batounguidio, coordonnateur du projet, la rencontre était modérée par Dan Horphet Ibiassi, responsable de communication du DURQuaP.

Le diagnostic a été réalisé par les experts du Groupement Urbaplan, représenté par Benoît Chaligné (géographe urbaniste), Afric Urba et Cap Consultants Architecture, représenté par Jean Granjux. Les consultants ont, entre autres, proposé au Gouvernement trois scénarios de développement de la commune de Brazzaville pour les 10 ou 15 ans à venir: le scénario compact, qu'il demande de la rigueur et beaucoup de moyens; le scénario dit étalé, qui fait que Brazzaville serait étendue à perpétuité et, donc, il y aurait des problèmes de gestion d'espace, et le scénario dit intermédiaire qui permet de prendre en compte les aspects de rigueur, du développement de la ville et les possibilités de son extension.

A l'ouverture de l'atelier, M Batounguidio a indiqué que l'urbanisation accélérée au Congo est la cause du déséquilibre urbain observé dans toutes les villes, particulièrement Brazzaville et

Pointe-Noire dont les conséquences ne cessent de miner le cadre de vie et le bien-être des citoyens. Parmi ces causes figurent l'absence de planification sur le long terme des établissements, couplées au changement climatique et aux risques de catastrophes naturelles. C'est ainsi que le projet DURQuaP a recruté un consultant investi de la mission d'élaborer des documents d'urbanisme réglementaire pour les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Parmi ces outils figurent les plans de restructuration des quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa pour la ville de Brazzaville; Tchiniambi et Mboukou pour Pointe-Noire; le plan local d'urbanisme de la ville de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que les plans d'urbanisme de secteurs de chacune de ces deux villes.

Dans le cadre du processus d'élaboration de ces instruments d'urbanisme opérationnel et réglementaire, une série



Les participants

d'activités a été menée. Entre autres, le diagnostic stratégique local d'urbanisme (PLU) en vue de la caractérisation physique des périmètres urbains, des dynamiques urbains et du bilan diagnostic des documents d'urbanisme précédents et actuels. Ce qui aboutira à la définition des enjeux, à la formulation des scénarios d'aménagement et à l'élaboration du plan local d'urbanisme de chacune des villes. A l'issue de la présentation du diagnostic, les participants se sont prononcés pour le scénario intermédiaire. D'autant que ce dernier «semble être le plus réaliste», selon Gaspard Ngoma, directeur général du développe-

ment urbain, de l'habitat et de l'architecture. C'est ainsi que les participants ont recommandé aux consultants de procéder à la rédaction de la prochaine étape qui est l'élaboration du plan local d'urbanisme de Brazzaville. «Nous allons donc nous retrouver prochainement pour l'avant-projet sommaire, c'est-à-dire la première esquisse du plan local d'urbanisme de Brazzaville. Puis nous passerons à l'adoption des différentes étapes de ce plan local, pour aboutir à cet outil qui sera utile pour le développement de la ville», a expliqué Gaspard Ngoma.

Marcellin MOUZITA

TRANSPORTS

**Relever le niveau des recettes par une bonne application de la réglementation**

Le nouvel inspecteur général des transports, Armand Jean Frédéric Daho-Mondzo, a promis d'élaborer un programme de travail cohérent avec le plan d'action conformément à la feuille de route du Gouvernement dans le domaine des transports. Il a pris cet engagement au cours de sa passation de service avec Armand Boukono, le sortant, vendredi 22 janvier 2021. La cérémonie a été supervisée par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre des Transports et de la marine marchande.



Armand Jean F. Daho-Mondzo



Armand Boukono

M. Armand Jean Frédéric Daho-Mondzo a été nommé par décret du 5 janvier 2021 en Conseil des ministres.

L'Inspection générale des transports (IGT), a rappelé le nouvel inspecteur, est un organe d'une importance technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions en matière d'audit et de contrôle. L'IGT a notamment pour mission de veiller au bon fonctionnement des services de transport; procéder aux enquêtes administratives et à l'état des lieux dans toutes les directions générales, départementales et autres structures relatives aux transports. L'objectif qu'entend poursuivre l'IGT est d'amener les différentes structures en charge de la gestion des transports à relever le niveau des recettes par la bonne application de la réglementation en vigueur et surtout de permettre à l'Etat de combler le déficit budgétaire. L'action de l'IGT est aussi axée sur l'appel au bon usage du patrimoine par les différentes entités des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Armand Boukono après avoir passé 4 ans à la tête de l'IGT a procédé avec son homologue au transfert des dossiers en cours parmi lesquels la clôture du document de l'accident de Ngonzi, dont l'Etat n'a pas pu financer les dédommagements, il y a de cela deux ans. L'IGT est composée de l'inspection sectorielle, l'inspection des transports terrestres non pourvue, l'inspection des affaires maritimes et l'inspection des transports fluviaux. La plupart de ses agents sont aujourd'hui admis à la retraite, a regretté l'inspecteur général des transports sortant.

A. N'K-K.

SANTÉ

**Le budget 2021 de la CAMEPS arrêté à 3 milliards Fcfa**

Le conseil d'administration de la Centrale d'achats des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS), structure sous tutelle du ministère de la Santé et de la population, s'est réuni en session ordinaire, le 22 janvier dernier à Brazzaville, sous la présidence du Pr Ange Antoine Abena. Le conseil a examiné et adopté le programme d'activités et le budget 2021 en recettes et en dépenses à la somme de 3.287.200.000 FCFA.



Un des magasins de la Centrale

Après avoir adopté le procès-verbal avec amendements de la session budgétaire du 13 décembre 2019, le conseil a passé en revue les recommandations de cette session et leur mise en exécution par la direction de la CAMEPS.

Le conseil a également adopté les rapports du commissaire au compte des exercices 2018-2019 et a donné quitus à la direction générale pour sa gestion. Aussi a-t-il décidé de l'affectation des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019 en report à nouveau.

Les administrateurs ont pris acte du rapport d'activités de la période de janvier à septembre 2020 dans l'attente de la présentation du rapport annuel 2020 au cours de la prochaine session. Le budget 2021 s'articule autour des trois principales missions de la CAMEPS: l'acquisition, le stockage et la distribution des médicaments. Au cours de cette année, la CAMEPS distribuera les produits de gratuité, tels les antipaludiques, les antirétroviraux..., a mentionné le communiqué final du conseil.

Clôturant la session, le président de ce conseil a remercié les participants pour leur abnégation mise dans le déroulement des travaux, tout en insistant sur leur implication pour que les décisions prises soient mises en œuvre.

Au début de la session, le conseil a rendu hommage au directeur de la communication, Maurice Guy Kongo qui s'est éteint le 18 janvier dernier à Brazzaville. Le président du conseil a rappelé le travail accompli par ce dernier pour la bonne marche de la Centrale.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

SOMMET DES GRANDS LACS A LUANDA (ANGOLA)

## La République centrafricaine au centre des préoccupations

La capitale angolaise Luanda a abrité, vendredi 29 janvier 2021 un mini-sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). La crise sécuritaire en Centrafrique était, entre autres sujets, au centre de la rencontre.



Les dirigeants de la sous-région ayant participé à la rencontre de la CIRGL, à Luanda

Pays situé au centre du continent africain, la RCA a connu en fin d'année 2020 des élections présidentielle et législatives troubles. Une coalition des rebelles frustrée par la non prise en compte des candidatures de certains de leurs aux législatives, soutenue par l'ex-Président François Bozizé dont la candidature à la présidentielle a été retoquée, entend toujours marcher sur la capitale Bangui. Le Président réélu Faustin-Archange Touadéra trouve son salut jusqu'ici, grâce à l'armée centrafricaine qui certes manque de la logistique, mais

est appuyée par la Mission de l'ONU en Centrafrique (MINUSCA), les mercenaires russes et l'armée rwandaise.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurait la désignation d'un médiateur pour la RCA. Cette nomination avait pourtant été annoncée depuis novembre 2020, lors d'une réunion de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), mais n'avait jamais été concrétisée.

Seulement, Faustin-Archange Touadéra pose des conditions. Des sources diplomatiques indiquent qu'il s'est opposé du fait que la personne désignée émane de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) notamment des deux Etats que sont le Tchad et la République du Congo, que le Président centrafricain soupçonne d'être trop proche de l'opposition centrafricaine.

Récemment, c'est le Président de la Commission de la CEEAC, l'Angolais Gilberto Da Piedade Verissimo qui a repris le flambeau. D'où ce choix pour sortir de l'impasse de tenir un sommet sous l'égide de la Conférence des pays des Grands Lacs (CIRGL), que dirige actuellement l'Angola.

Le Tchad ne fait pas partie de la CIRGL, mais y a été convié en raison de sa grande influence sur la sécurité de la sous-région. Outre la question du médiateur, les dirigeants de l'organisation sous-régionale ont également discuté d'un éventuel envoi en Centrafrique des renforts militaires, pour la pacification de ce pays, en proie à des émeutes depuis des décennies. Ainsi, l'Angola et la République démocratique du Congo ont été sollicités.

Gaule D'AMBERT

MOZAMBIQUE

## Mgr Luiz Fernando Lisboa alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire

Frappé par un cyclone et éprouvé par les violences, le peuple du Mozambique en proie à la pandémie de COVID-19, sombre dans une extrême détresse. Mgr Luiz Fernando Lisboa, évêque de Pemba, témoigne et se préoccupe profondément de cet état de fait qui met à mal la vie de ses compatriotes.



Une femme dans un camp de déplacés à Metuge, le 9 décembre 2020

Le manque d'aide et la saison des pluies aggravent la crise humanitaire dans la province de Cabo Delgado. Cette région est déjà éprouvée par un conflit qui a débuté en 2017 et causé environ 2 000 morts et 600 000 déplacés. Depuis le 23 janvier dernier, ce pays du Sud-est de l'Afrique est balayé par le cyclone Eloïse, qui a fait plus de 260 000 réfugiés et au moins 21 victimes.

Devant cette réalité, Mgr Luiz Fernando Lisboa, décrit la situation dramatique de la population locale. «Les personnes rassemblées dans les camps de réfugiés de la région de Metuje, à environ 40 km de Pemba, vivent dans des tentes très précaires, battues par la pluie et avec peu de nourriture disponible», explique-t-il. «Ces derniers jours, il y a eu quelques attaques dans les villes de Palma, Macomia et Nangade», constate également le prélat. Par conséquent, «les gens

continuent de fuir pour chercher refuge ailleurs», ce qui rend «de plus en plus difficile la possibilité de récupérer une aide suffisante pour tous».

L'évêque de Pemba remercie le Pape François pour sa proximité manifestée à plusieurs reprises envers la population de la région touchée, lors d'une audience accordée à Mgr Lisboa le 18 décembre 2020. Le Souverain pontife réitère son engagement à être «une voix active dans la défense du peuple mozambicain», car la mission de l'Eglise est précisément celle de «donner une voix à ceux qui n'en ont pas». Le prélat note aussi que la situation de crise actuelle a obligé l'Eglise locale à se «réinventer» pour offrir un «nouvel espoir» aux personnes déplacées, notamment parce qu'une fois le conflit terminé, la reconstruction de la communauté locale

prendra «de nombreuses années».

Mgr Lisboa s'inquiète ensuite de la crise sanitaire causée par la COVID-19 qui a causé plus de 38 000 cas positifs et 367 décès au Mozambique. Des chiffres qui en forte hausse ces derniers temps, et qui poussent l'évêque de Pemba à demander «une distribution plus équitable des vaccins», afin d'éviter qu'ils n'arrivent en Afrique qu'à la dernière minute, «après avoir atteint tous les autres pays du monde». «Ce ne serait pas juste».

Azer ZATABULI

Atelier de lecture DEDICACE

LA NOTION DE GRANDEUR SELON DIEU ET SELON LES HOMMES

De M. José Antonio MASSAMBA

PROGRAMME

- Mot de bienvenue: Dr Père Raphaël BAZEBIZONZA, S.J., Directeur du CERC
- Présentation générale de l'oeuvre: Pr Abbé Steve BOBONGAUD (Maître de Conférences UCAC)
- Note critique et portée actuelle: Dr Abbé Vivien ETOUOLO (Professeur de théologie Dogmatique au Grand Séminaire Card. Emile Bayenda)
- Mot de l'auteur: Dr Abbé Antonio MABIALA (SG de l'ACERAC, Ancien Recteur du Grand Séminaire de Philosophie Mgr G. F. Singha)

05 FEVRIER 2021 DE 16H 00 A 18H 00 LIEU: SIÈGE DU CERC SEMAINE AFRICAINE

SELON LES PLACES DISPONIBLES ID: 82841094953 MIP: 629131 CERC-Brazzaville

+242 6 632 7938 zoom

CORONAVIRUS

## La capitale du Rwanda se reconfiner face à l'augmentation du nombre de cas

Dix mois après le début de la crise du coronavirus au Rwanda, la capitale Kigali est à nouveau totalement confinée pour au moins quinze jours. Malgré des mesures parmi les plus strictes du continent, ce pays d'Afrique fait face à une seconde vague, avec des cas et des décès en constante augmentation qui risquent de faire pression sur son système hospitalier.



Des Rwandais partant de Kigali pour l'intérieur du pays

Au lendemain de l'annonce du nouveau confinement à Kigali, lundi 18 janvier 2021, de longues files d'attente s'étiraient devant les bus en partance pour le reste du Rwanda, où les mesures sont plus légères. Comme lors du premier confinement en mars 2020, décidé une semaine seulement après la confirmation du premier cas dans le pays, de nombreux habitants ont choisi de quitter la capitale où les opportunités économiques sont mises à mal. Ce nouveau confinement a été décrété suite à une forte augmentation des cas dans le pays et surtout dans la capitale ces dernières semaines.

Le Rwanda a récemment dépassé les onze mille cas enregistrés depuis le début de la pandémie et compte aujourd'hui environ 4000 cas actifs. Des chiffres minimes par rapport aux autres pays de la région ainsi qu'à la situation en Europe, mais qui pèsent lourdement sur les capacités hospitalières de ce pays d'Afrique centrale.

Des centaines de personnes surchargées se pressaient pour monter dans les bus avant la tombée de la nuit. Les autorités ont donné une journée aux habitants pour se préparer aux nouvelles mesures, avant que les transports entre la capitale et le reste du pays soient complètement à l'arrêt. Selon le ministère de la Santé, le Rwanda compte 130 respirateurs et 90 lits en services de soins intensifs. En plus des centres de traitement dédiés aux patients atteints du coronavirus, le Gouvernement venait d'autoriser les différents hôpitaux à prendre en charge ces malades. Mais, le dernier centre de traitement pour patients atteints de la COVID-19, récemment ouvert à Kigali a déjà atteint 70% de sa capacité. En outre, le taux de mortalité a galopé: 60% des décès enregistrés depuis le début de la pandémie (environ 150) l'ont été au cours des deux derniers mois. «Il semble que les patients atteints de formes graves du virus tardent à se rendre à l'hôpital. Ils arrivent donc dans un état très avancé et il est difficile de les sauver», a expliqué une source au sein du ministère de la Santé. Pour les soigner, le Gouvernement mise sur le Favipavir, un médicament produit au Japon qui serait efficace dans le traitement des virus à ARN. Les 18.000 doses arrivées au Rwanda mercredi 20 janvier pourront «sauver des vies», a assuré le ministre de la Santé. Une solution provisoire en attendant le vaccin qui devrait commencer à être administré d'ici le mois de mars selon les autorités.

Alain-Patrick MASSAMBA

## AVIS DE RECHERCHE



La famille GOMA recherche son fils, GOMA MALEMBIA Charel Lubrenel, disparu au domicile le vendredi 29 Janvier 2021. Contactez - nous au 06 402 81 81. Une grosse récompense est réservée à celui qui nous aidera à le retrouver.

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE DE L'ENSEIGNANT SUPERIEUR (CAMES)

# Les lauréats 2020 de la SOCOCHIR congratulés

La Société congolaise de chirurgie (SOCOCHIR) qui totalise trois décennies cette année, a organisé le 29 janvier dernier au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, la cérémonie de reconnaissance de ses membres, lauréats au concours d'agrégation et promu sur les listes d'aptitude du Conseil africain et malgache de l'enseignant supérieur (CAMES) de novembre 2020. La cérémonie a été placée sous les auspices du Pr Armand Moyikoua, président en exercice de cette société, qui avait à ses côtés le Pr Raoul Massengo, professeur honoraire, premier président de ce cercle de réflexion, le Pr Suzy Gisèle Kimbally Kaky, directrice des affaires médicales représentant le directeur général du CHU-B, et bien d'autres membres de la SOCOCHIR.



De g à d: les Prs Raoul Massengo, Armand Moyikoua et Didace M. Massamba, Sg de la SOCOCHIR

Ainsi donc la SOCOCHIR poursuit son bonhomme de chemin. Si, à ses débuts en 1991, elle ne disposait que de quatre enseignants de rang magistral, en 2020, celle-ci s'est enrichie d'une quinzaine d'enseignants de rang A et d'une dizaine de Maîtres-assistants capables de relever les défis futurs. «La SOCOCHIR exprime par ma voix sa très grande joie d'avoir hissé sur différents programmes, plusieurs de ses membres. Elle se réjouit particulièrement d'avoir écrit une page en or dans sa courte histoire», a dit le Pr Moyikoua à ses disciples. Les lauréats encouragés par la société sont classés en trois groupes. Sept sont promus au



Les récipiendaires et les officiels posant pour la postérité

concours d'agrégation en Médecine humaine, en Stomatologie et médecine vétérinaire au grade de Maître de Conférences Agrégés:

Il s'agit de Léon Boukassa, Mbaki Ekouélé (Neurochirurgie), Didace Miabaou Massamba, Chirurgie générale, Caryne Mandavo Mbutol, Chirurgie

pédiatrique (première femme chirurgienne de rang magistral), Marius Manka, Orthopédie-traumatologie et Ngabou Nkanga, ophtalmologue. Au Comité consultatif interafricain (CCI) où la promotion se fait sur dossier: sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeurs titulaires, sommet de la pyramide universitaire, on compte les professeurs Séverin Anani Odzébé en Urologie et Clotaire Itoua en Gynécologie obstétrique. Sur la liste d'aptitude aux fonctions de Maître-assistant: Henschel Noé Motoula Latou, Chirurgie générale. «La SOCOCHIR ne pouvait être muette devant autant de bonnes nouvelles. Aussi, a-t-elle choisi de

vous offrir le plus beau cadeau qu'il puisse vous faire, la reconnaissance, l'hommage solennel de vos maîtres», a précisé le dirigeant de la SOCOCHIR. Et d'ajouter: «Vous êtes désormais à votre tour des maîtres et vous entrez dans le saint des saints des enseignants de rang magistral. Merci d'avoir offert à la SOCOCHIR et de l'avoir honorée». La moisson 2020 a été donc très bonne et vient à point nommé. Comment ne pas les applaudir, a poursuivi l'heureux président. Il a exhorté les récipiendaires à redoubler d'efforts, afin de perpétuer l'ouvrage commencé, il y a trente ans et qui doit perdurer au-delà de leurs modestes personnes. «Je fonde aussi l'espoir qu'au cours de l'année 2021 seront organisés le deuxième congrès de la SOCOCHIR ainsi qu'une assemblée générale permettant de renouveler le bureau exécutif. Encore une fois, chers récipiendaires, nous sommes fiers de vous, mais sachez faire plaisir à vos maîtres», a-t-il lancé. Le Pr Moyikoua reconnaissant le travail abattu par ses prédécesseurs, a rendu un vibrant hommage à tous ceux qui ont favorisé l'édification de cette société, à l'instar du Pr Pena-Pitra

qui a déjà quitté cette terre et du Pr Raoul Massengo qui avait répondu à ce rendez-vous. Pour sa part, le secrétaire général de la SOCOCHIR, Maître de Conférences Agrégés Didace M. Massamba, lauréat, au nom de tous a appelé à la pérennité de leur société savante qui reste ouverte à tous, c'est-à-dire aux bi-appartenants et aux praticiens hospitaliers. «Que l'adhésion à la SOCOCHIR ne soit pas seulement motivée par les différentes candidatures au CAMES car, nombreux ont payé leur adhésion et obtenu une attestation dans le but d'enrichir leur dossier au CAMES et ne se souviennent plus de leur appartenance à la société après la réussite aux différentes listes d'aptitude. Nous souhaitons que nous nous investissions tous pour porter très haut le flambeau de notre société, afin que germe dans le cœur de nos maîtres fondateurs l'assurance d'une mission accomplie», a-t-il souligné. Première femme chirurgienne congolaise, le Dr Yvonne Datsé présente à la cérémonie a manifesté sa joie, dit-elle, comme toute mère qui voit son enfant exceller. Elle a saisi l'occasion pour inviter la jeune génération à l'humilité, au respect des malades comme on leur a appris, afin d'améliorer les services de santé au Congo. Une vidéo retraçant les temps forts de l'histoire de la société a été projetée à cet effet. Bon vent aux nouveaux promus!

## CABINET D'HUISSIERS DE JUSTICE MAITRE ALPHONSE KIBAKALA

**Maître Alphonse KIBAKALA**  
Chevalier National

Ancien Président de Chambre Nationale des Huissiers de Justice  
Membre de l'Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires  
Huissier de Justice  
Commissaire-priseur

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUIVANT ORDONNANCE NO182 DU 10/12/2020 RENDUE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE POINTE-NOIRE, IL SERA PROCÉDÉ CE VENDREDI 05 FEVRIER 2021 A 10 HEURES PRECISES, DANS L'ENCEINTE DE LA SOCIÉTÉ CFAO-MOTORS;

A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR DES VEHICULES CI-DESSOUS CITES, ABANDONNES AU GARAGE DE CFAO-MOTORS:

- 1 TOYOTA PRADO IMM. CBC 42-32
- 1 TOYOTA RAV4 IMM. 995 DT 6
- 1 TOYOTA HILUX (PICK UP) IMM. IT 092 G 9
- 1 TOYOTA HZ 180 IMM. 300 AV 6

### CONDITIONS DE VENTE:

- VENTE STRICTEMENT AU COMPTANT
- 12% EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION
- ENLEVEMENT IMMEDIAT DE L'OBJET ADJUGE

F  
AIT A POINTE-NOIRE, LE 20 JANVIER 2021

**LE COMMISSAIRE-PRISEUR,  
Me A. KIBAKALA.**



Suivant Procès-Verbal en la forme sous seing privé de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société GLOBAL DEVELOPPEMENT SA au capital de 402.839.000 F. CFA, dont le Siège est sis 01, Avenue Eau de Source, Quartier NGOYO, B.P.: 4157, RCCM 091B949, laquelle s'est tenu en date du 02 Juillet 2020, sur convocation de la Direction Générale. L'ordre du jour portant sur:

- Majoration du montant du nominal des actions existantes ;
- Augmentation du capital social ;
- Extension de l'objet social ;
- Nomination du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Harmonisation des statuts de la Société et inscription au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier.

**Résolution 1:** L'Assemblée Générale, décide à l'unanimité de la majoration du montant du nominal des actions existantes de 15.000 F. CFA. De ce fait, le montant du nominal passe de 10.000 F. CFA à 25.000 F. CFA.

**Résolution 2:** L'Assemblée Générale, décide par conséquent de l'augmentation du Capital social. Ainsi, le capital Social de la Société GLOBAL DEVELOPPEMENT SA passe de quatre cent deux millions huit cent trente-neuf mille (402.839.000) Francs CFA à Un Milliard (1.000.000.000) Francs CFA réparti en Quarante Mille (40.000).

**Résolution 3:** Le Cabinet d'Expertise Comptable, Commissariat aux comptes, d'Audit et Conseil

Fiscal MLOR GROUPE, dont le siège social est sis Avenue Stanislas BATCHI/Rue du lac KITINA- 2e parcelle à gauche, zone OCI, Agrément CEMAC no EC 494/Décision no 455/14-UEAC-OIO C-CM-17, RCCM CG/PNR/12 B 403, NIU: M2012110001177120, représenté par Monsieur Michel ONANGA-LIMOUNA, Commissaire aux comptes agréé CEMAC a été désigné Commissaire aux comptes suppléant.

**Résolution 4:** Extension de l'Objet Social L'Assemblée Générale modifie comme suit l'article portant «l'objet social de la Société»: La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger: «Le traitement de l'eau, son conditionnement et sa commercialisation; L'étude, les bâtiments et travaux publics; L'agro-industrie; L'étude hydro géologique; La construction des forages domestiques et industriels; L'assemblage des fontaines d'eau; Le call center; L'alimentation; L'importation et exportation La publicité. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.»

L'Assemblée Générale désigne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt qu'elle entraînerait.

Fait à Pointe-Noire, le 1er Février 2021

**Pour insertion,  
Le Conseil d'Administration.**

**MGR ABRAHAM KOME, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CAMEROUN (CENC)**

## «Tout évêque doit être du côté de la vérité et du peuple»

Evêque de Bafang, Mgr Abraham Kome, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC) faisait partie des évêques de la sous-région ayant séjourné à Brazzaville, au Congo en octobre 2020, à l'occasion de la commémoration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville. Il s'est prêté aux questions de notre rédaction dans cet entretien. Il évoque entre autres les crises que traverse depuis quelques années son pays. Successeur depuis bientôt trois ans de Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, au terme de deux mandats à la tête de la CENC, l'évêque est par ailleurs président de la Commission Justice et Paix du Cameroun et de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC). Entretien.

**\*Mgr, quel impact a eu pour vous la commémoration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville?**

\*\*Le Manifeste de Brazzaville est une belle histoire de solidarité où plusieurs pays se sont mis ensemble pour secourir un pays qui était en danger. En venant à Brazzaville j'espérais que la célébration de cet anniversaire donnera à la France qui était ainsi soutenue par les pays de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun, une prise de conscience, que l'histoire qui est enseignée aux jeunes Français intègre cet apport à l'époque indispensable de l'Afrique à leur pays, et qu'il y ait des actes de reconnaissance sincères. C'est aussi cela l'histoire qui doit avoir un impact dans le présent.

**\*L'histoire de la basilique Sainte-Anne revisitée à cette occasion ne suscite-t-il pas pour l'Eglise l'élan de travail davantage à la préservation de son patrimoine?**

\*\*Sainte-Anne en lien avec le Manifeste de Brazzaville montre vraiment que l'Eglise est comme cette semence, cette levure qui dans la pâte, discrètement contribue à faire avancer les choses. C'est bien qu'on soit davantage conscient de cette présence de l'Eglise catholique au cœur des moments forts de nos Etats, de nos sociétés, et prenant conscience de cela, il faut aussi capitaliser nos racines culturelles qui sont influencées par ce christianisme en général, et par celui qui est porté par l'Eglise catholique. On ne peut pas dissocier la présence de De Gaulle en Afrique équatoriale française de Sainte-Anne. Et c'est l'intérêt de cette soirée culturelle à laquelle le Président Sassou et son épouse ont particulièrement pris part.

La préservation de notre patrimoine est un devoir. Il faut léguer aux générations futures la manifestation de l'amour, de la grâce, de la solidarité qui seront visibles à travers les édifices. Ce n'est pas quelque chose de périphérique, nous sommes vraiment au cœur de ce que l'Eglise doit faire par rapport à ses monuments, ses infrastructures. Pendant que j'étais à Sainte-Anne, je me disais: quel évêque congolais aujourd'hui aurait le courage de se lancer dans un tel chantier? L'avoir c'est déjà un acquis, il faut rendre grâce mais rendre grâce c'est aussi pérenniser, c'est prendre des dispositions pour que ce qui est déjà là demeure.

**\*Vous êtes devenu président de la CENC depuis plus de deux ans dans des turbulences: situation dans les régions anglophones, assassinat de Mgr Jean-Marie Benoît Balla et dernièrement le**

**drame des élèves de Kumba. Comment vivez-vous tous ces événements?**

\*\*D'abord je voudrais dire toute la grande admiration que j'ai particulièrement pour Mgr Samuel Kleda, pour la qualité du contenu qu'il a mis aux mandats qui étaient les siens, traversés par ces grandes crises qui se poursuivent. Je pense que la grâce de Dieu a été vraiment à l'œuvre que nous ayons cet évêque-là à ce moment, à la tête de la Conférence épiscopale. Je me considère comme lui, un collaborateur de la vérité, l'expression est du Pape émérite Benoît XVI. Je pense que tout évêque moi avec, nous ne pouvons qu'être du côté de la vérité, du côté du peuple surtout lorsqu'il subit des misères multiformes. Les grands combats que Mgr Samuel Kleda a connus avec l'ensemble de l'épiscopat se poursuivent. Je lisais un document de Justice et Paix-ACERAC, je me suis rendu compte de ce que l'Afrique centrale a un problème particulier: des questions de crise, d'injustice, de pauvreté. Tous nos pays de l'ACERAC se trouvent dans cette situation. C'est très préoccupant, ça devrait être une occasion pour nous de renforcer notre collaboration sous-régionale. Comme dit Saint-Paul, il me semble que ce n'est pas seulement un combat dans la chair et les idées, c'est plus profond que cela. Il serait bien que nous puissions vraiment renforcer notre solidarité sous-régionale pour combattre ces questions de mauvaise gouvernance qui produisent la pauvreté, les injustices, la pérennisation au pouvoir, le bricolage des élections et tout ce qu'on veut.

**\*Est-ce que votre message est écouté par les dirigeants en place?**

\*\*Il est certainement écouté. Est-ce qu'il est compris? C'est une autre question. En réalité nous n'avons pas d'autre forme de force coercitive, nous n'avons que la force de la parole. Malheureusement, il ne nous appartient pas d'édicter des lois, d'organiser la forme de l'Etat, nous n'avons pas ce pouvoir. L'impression que j'ai c'est que nous n'avons pas non plus les mêmes centres d'intérêt. Ceux qui sont au pouvoir j'ai l'impression que ce qui les préoccupe de façon prépondérante c'est de s'y éterniser. Ils ne gouvernent pas sous le prisme de la vérité, ils ont d'autres enjeux. Si nous avons un pouvoir, c'est un pouvoir moral. Lorsque nous avons dit ce que nous avons à dire, il appartient à d'autres instances d'exploiter le message pour le bien des populations. Mais quand ces instances ne le font pas, qu'est-ce que nous pouvons faire d'autre?



Mgr Abraham Kome

**\*Vous êtes aussi président de la Commission Justice et Paix au sein de la CENC...**

\*\*D'abord il s'agit d'une Commission épiscopale! Rigoureusement ce n'est pas moi qui donne des directives, c'est l'Assemblée générale, la Conférence des évêques à laquelle j'appartiens, qui fixe le cap, qui imprime une vision et moi je suis serviteur de cette vision. J'essaie de booster les troupes pour que nous allions dans ce sens. C'est ce que j'essaie de faire depuis bientôt cinq ans à la suite de Mgr Samuel Ntalou à qui je dis merci pour tout ce qu'il a fait pour cette Commission.

Au quotidien la Commission a ce que j'appellerais un bras séculier, c'est-à-dire une structure que nous appelons Service national Justice et Paix, avec un coordonnateur, un personnel permanent qui travaillent pour incarner, pour rendre palpables, pour rendre opérationnelles les directives que la Conférence épiscopale donne et moi je coordonne, je veille à ce que ce soit fait selon la vision des évêques. Je dois reconnaître malheureusement que les activités du Service national Justice et Paix qui est le bras opérationnel de la Commission, demandent beaucoup de ressources notamment financières. Il est très difficile de les trouver sur le plan interne, nous devons tendre la main tout le temps à des partenaires extérieurs. Notre travail en général est un peu adossé à eux. Lorsque nous avons l'appui des bailleurs, nous avons un travail prospère, tout baigne; lorsque ce n'est pas le cas, on le sent bien aussi, il y a un retentissement dans l'efficacité du travail, du service.

Nous sommes financés pour regarder les problèmes de prisons; renforcer les capacités de ceux qui travaillent; observer les élections; donner des bases du civisme aux enfants, aux écoliers. Je me suis très vite rendu compte qu'il y avait d'autres questions en lien avec la justice et la paix qui nous passaient sous le nez, pour lesquelles nous étions inactifs parce que ça ne faisait pas partie de ce pourquoi nous avons reçu des financements. Et c'est précisément la crise anglophone qui a attiré mon attention. L'organisation du service Justice et Paix fait qu'il a des ramifications jusqu'au niveau des paroisses et des diocèses. De ce point de vue, les diocèses anglophones et les paroisses étaient actifs mais sur le plan national, ce n'est pas ce que nous étions indifférents, mais nous ne savions pas accompagner ces structures. Le travail de Justice et Paix ne doit

pas seulement consister à faire des choses transversales. Il est question au quotidien d'être là pour former, dénoncer, annoncer aussi. Nous avons mis sur pied ce que nous appelons un comité de veille qui sait à partir du haut en co-action avec la base, voir ce qui risque d'arriver afin de me le proposer pour que j'en parle aux évêques et que nous voyons ce que nous pouvons faire. Ces derniers temps nous travaillons sur des questions en lien avec l'environnement: Laudato Si'; avec la naissance des structures comme le REBAC (Ndlr: Réseau ecclésial du Bassin du Congo) qui pour le moment est encore géré par la Commission et donc le Service national Justice et Paix. Avant le REBAC, Justice et Paix avait déjà des actions dans des forêts où le bois est coupé abusivement, dans des contrées où il y a une exploitation des minerais avec des éboulements, la pollution, un certain mal fait à la nature avec des incidences dans la vie des riverains. Sur le terrain, nous sommes attaqués par des grandes structures internationales qui exproprient les autochtones des terres pour une agriculture immense mais dont les riverains ne profitent pas des retombées. Il s'agit des activités dont nous bénéficions de l'accompagnement extérieur pour pouvoir les rendre fonctionnelles. J'insiste parce que c'est un problème pour lequel nous devons réfléchir. Sur le plan intérieur il est bien de voir comment nous pouvons continuer de fonctionner à partir de nos moyens propres lorsque les bailleurs sont fatigués ou lorsqu'ils décident de se tourner vers d'autres centres d'intérêt.

**\*Que dire de Justice et Paix-ACERAC?**

\*\*Justice et Paix-ACERAC est une structure de communion, de solidarité qui met autour d'une plateforme toutes les structures Justice et Paix des régions de l'Afrique centrale. Nous avons un agenda que nous essayons d'implémenter. Concrètement, l'ACERAC a un lien viscéral avec le bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial. Nous sommes très préoccupés aussi par les questions de mauvaise gouvernance, de migration. Justice et Paix-ACERAC est une des structures qui fait le travail sur le terrain et qui propose aux évêques des éléments qui nourrissent nos travaux.

**\*Et pour conclure...**

\*\*D'abord vous remercier de m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer. J'en appelle à un peu plus de solidarité au niveau

**DIOCESE DE OUESSO**

## Bénédiction d'une nouvelle église pour la Communauté chrétienne autochtone de Péké

La Communauté chrétienne catholique de Péké est une communauté à majorité autochtone évangélisée depuis des décennies par les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie grâce à une pastorale scolaire et sanitaire. Cette communauté de foi œuvre sous l'inspiration de l'Évangile à la promotion sociale des peuples autochtones. Elle est animée de manière permanente grâce à l'engagement pastoral de l'abbé Franck Bango, aumônier diocésain des peuples autochtones et responsable de cette communauté, de l'abbé Julien Murekezi, des Sœurs Marie Bernadette Razanamalala, Florette Kavouanga et Grâce Renée Bamoussiba (Fmm).



L'évêque de Ouesso entouré des prêtres concélébrants et des enfants de chœur

Le dimanche 10 janvier 2021, en la fête du Baptême du Seigneur, la Communauté chrétienne de Péké, située à 5 Km de Ouesso, était dans une joie immense pour la bénédiction de leur nouvelle église dont les travaux ont duré plus de 4 ans. En effet, c'est au cours de cette messe célébrée par Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, et concélébrée par plusieurs prêtres en présence d'une assemblée chrétienne composée des autorités civiles et militaires, de toute la communauté des séminaristes de la propédeutique, de plusieurs autres chrétiens de Ouesso que l'évêque de Ouesso a béni avec joie la nouvelle église de Péké qui fait la fierté pastorale et évangélisatrice du diocèse et de cette communauté chrétienne autochtone.

Dans son homélie, Mgr Yves a déclaré chaleureusement: «*Bénir cette église en ce jour du baptême du Seigneur est une joie, car cette église accueille la Trinité Sainte et devient le lieu où les hommes et femmes viendront pour rencontrer la Trinité, prier en Eglise-famille de Dieu et pour le salut du monde. Cette église de Péké est donc le lieu où vous allez célébrer, partager et vivre votre foi par l'intercession de la Bienheureuse Marie de la Passion, patronne de votre communauté.*». Au cours de cette messe inaugurale, cinq catéchumènes ont reçu le baptême, deux ont fait leur première communion et dix chrétiens ont reçu la confirmation. C'est donc devant tout le peuple de Dieu présent à cette messe que l'évêque de Ouesso a remercié toutes les religieuses franciscaines missionnaires de Marie qui ont travaillé durement et avec patience et foi dans cette communauté chrétienne autochtone depuis des décennies, car ces vaillantes religieuses armées de courage participent aussi avec honorabilité à la mission évangélisatrice et font avancer l'œuvre de Dieu dans de multiples périphéries de la Sangha.

C'est dans ce contexte que cette nouvelle église a été débaptisée pour la première fois au monde: Eglise Bienheureuse Marie de la Passion, Fondatrice des Franciscaines Missionnaires de Marie, en signe d'hommage et de reconnaissance à l'œuvre évangélisatrice que réalisent les sœurs dans cette communauté autochtone. Les remerciements ont été rendus à tous ceux et celles qui ne cessent de se déployer pour la croissance de cette Eglise. Avec la bénédiction de cette nouvelle église, dont les travaux de finition restent en cours, le diocèse de Ouesso enrichit son espace pastoral, valorise la présence de l'Eglise et de l'Évangile dans le milieu autochtone à Péké, car tous sont appelés aussi à être du Christ-Sauveur.

**Ludovic MASSIEME,**

Secrétaire de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'Enfance et de la Jeunesse

de l'Afrique centrale. L'Eglise peut faire beaucoup de choses, elle fait beaucoup de choses. Un chef d'Etat nous disait que ce que les politiciens n'arrivent pas à faire sur le plan de l'intégration au niveau sous-régional, l'Eglise le fait merveilleusement bien. L'Eglise veut et peut apporter beaucoup au bien-être de nos populations; que ceux qui ont la possibilité de l'aider le fassent pour que nous n'ayons pas à compter de façon permanente sur l'extérieur pour jouer ce rôle que nous jouons pour le bien de nos populations. J'engage tous ceux qui m'écoutent et qui voudront bien le faire, à prier pour mon pays le Cameroun qui traverse une crise sans précédent. Vous avez évoqué les événements de Kumba qui sont eux-mêmes issus de la grande crise

du Nord-ouest et du Sud-ouest. C'est une grave crise politique, nous avons aussi des incursions de Boko-haram au Nord. Il y a des raisons de s'inquiéter pour l'avenir de notre pays. Mais nous pensons que dans les gestes de solidarité, dans la prière mais aussi dans l'action, la bombe peut être désamorcée pour que les choses rentrent dans l'ordre et que définitivement on tende vers une ère de prospérité. Je crois que c'est une question de volonté. Dieu nous a nantis de beaucoup de ressources dans la plupart de nos pays d'Afrique centrale. Il est tout simplement question de changer au fusil d'épaule, de vouloir le bien des populations et d'y travailler.

Propos recueillis par  
**Aristide Ghislain NGOUMA**

# Message des Evêques du Congo sur les élections de mars 2021

**«J'écoute que dira Dieu: Ce que dit le Seigneur, c'est la paix pour son peuple et ses fidèles, pourvu qu'ils ne reviennent pas à leur folie.» (Ps 84/85, 9).**

**Au Peuple de Dieu, Aux personnes de bonne volonté,**

1. A quelques semaines de la tenue de l'élection présidentielle, Nous, Evêques du Congo, réunis pour une session extraordinaire du 26 au 28 janvier 2021, adressons, à vous Peuple de Dieu ainsi qu'à tous les hommes et femmes de bonne volonté, un message de paix et d'espoir, conscients de ce que beaucoup vivent déjà dans la peur et la hantise, à cause du fait qu'au Congo, les élections sont souvent l'occasion de troubles socio-politiques et sécuritaires.

2. A la lumière des Saintes Écritures et de la doctrine sociale de l'Église, nous voulons faire une lecture prophétique sur la situation socioéconomique et politique de notre pays. Car, comme dit le Concile Vatican II, «l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile» (Gaudium et spes, n. 4).

3. Le 23 décembre dernier, le Chef de l'État s'est adressé à la Nation devant le Parlement réuni en Congrès dans un contexte national et mondial dominé par la pandémie de Covid-19. Ce discours a été pour lui l'occasion de faire l'état de la Nation à l'orée de 2021, notamment sur la situation socio-économique et politique du pays, avant d'esquisser des projections pour 2021.

4. S'exprimant sur l'actualité politique récente du pays, le Chef de l'État a tout d'abord salué la tenue de la «concertation politique de Madingou», ayant réuni la majorité présidentielle et les partis de l'opposition, dans le but de créer par le dialogue des conditions apaisées pour l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le 21 mars 2021. Puis, il a évoqué la situation économique de notre pays, pour souligner les avancées réalisées par le Gouvernement de la République dans un contexte particulièrement difficile.

5. Qu'il nous soit tout d'abord permis de rappeler, à notre tour, les améliorations survenues dans notre pays en matière de sécurité depuis les dernières élections, en dépit de la crise du Pool dont nous ignorons toujours les tenants et les aboutissants. Depuis deux ans, en effet, on peut dire que la sécurité est revenue dans l'ensemble du département. Cet apaisement est bénéfique à tout le pays, malgré la présence de nombreux groupes de jeunes (bébés noirs, katakata, koulouna, etc) qui sèment la terreur dans certains quartiers de nos villes et villages. Aujourd'hui, grâce à la sécurité restaurée, mais aussi grâce aux efforts d'investissement de ces dernières années, on peut circuler librement de Pointe-Noire à Impfondo sans rencontrer d'entraves majeures, sauf celles de la Route Nationale N. 2.

6. C'est un mérite incontestable du Gouvernement qui consent des efforts louables en cette période de crises économique et sanitaire sans précédent. Dans le même cadre, il faut féliciter les Autorités de notre pays pour la baisse du prix du ciment grâce à la diversification qu'a connue ce secteur ces dernières années. Nous nous réjouissons de la construction de l'Université Catholique du Congo à Pointe-Noire et de l'ouverture toute prochaine de l'Université Denis Sassou-Nguesso de Kintele, tout en appelant à la restauration et à la modernisation de l'Université Marien Ngouabi. D'autres universités devront être construites à l'intérieur du pays, pour que les jeunes du Congo ne soient pas tous obligés de venir à Brazzaville pour faire des études supérieures.

7. Nous remercions enfin le Gouvernement et tous les acteurs sociaux pour leur engagement en faveur de la riposte contre la pandémie de Covid-19, qui n'a pas atteint chez nous, grâce à Dieu, les proportions que l'on craignait. Mais, il nous appartient aussi de relever que le prix à payer par les Congolais a parfois été plus élevé que le gain escompté. En effet, des restrictions importantes ont été imposées aux citoyens dont les plus spectaculaires ont été le confinement imposé à Noël et à la Bonne Année, empêchant les Congolais de célébrer la Nativité de Jésus, Sauveur du monde. Ce qui a fini par semer le doute dans les esprits des Congolais sur la véritable signification des restrictions qui leur sont imposées au nom de la Covid-19, accentuant d'une part, le doute général sur l'existence de la pandémie elle-même et, d'autre part, le non-respect des mesures barrières.

8. Certes, les élections sont prévues pour le 21 mars prochain, néanmoins nous émettons de sérieuses réserves qu'une élection présidentielle apaisée, participative, transparente, libre et crédible puisse être organisée dans les conditions actuelles, conscients « du rôle clé que les élections crédibles peuvent jouer dans l'édification de la nation » (cf. Lettre Pastorale du SCEAM: Gouvernance, Bien commun et transitions démocratiques en Afrique, n. 35).

9. Comment, en effet, pourra-t-on tenir ensemble mesures barrières et rassemblements de masses qu'exige une campagne électorale libre ? La loi électorale exige que le dépouillement des urnes soit public. Comment entend-on répondre à cette exigence de transparence, avec notamment un couvre-feu à 20h? Comment va-t-on extraire les agents de la Force Publique du fichier électoral pour les inscrire dans une liste spéciale, afin qu'ils votent avant les autres Congolais?

10. Une vraie démocratie suppose en outre, comme le suggère la Déclaration Univer-



Les évêques du Congo (Ph. d'archives)

selle sur la Démocratie «...que les processus d'accession au pouvoir, d'exercice et d'alternance du pouvoir permettent une libre concurrence politique et émanent d'une participation populaire ouverte, libre et non discriminatoire, exercée en accord avec la règle de droit, tant dans son esprit que dans sa lettre» (Voir, Message de Noël des Evêques du Congo, Décembre 2014, n. 9).

11. Or, les Congolais ont de moins en moins foi au système électoral actuel, avec un fichier non maîtrisé, comportant entre autres des personnes décédées, et des institutions chargées des élections dont l'indépendance est encore à démontrer. Il y a fort à craindre que les résultats de ces élections soient de nouveau contestés et que ces contestations servent de prétexte aux marchands d'illusions et aux trouble-fêtes.

12. Pour n'avoir pas mis en place un cadre consensuel d'organisation des dernières élections, des contrées plus peuplées sont aujourd'hui sous-représentées à l'Assemblée Nationale tandis que d'autres moins peuplées sont surreprésentées. Et beaucoup de problèmes nés de ces élections n'ont pas été résolus à ce jour; et on s'apprête à rééditer cet exploit. Notre peuple est fatigué de ces élections qui fragilisent la cohésion sociale et entachent l'image de notre pays à l'étranger. Ne pas prendre conscience des maux qui minent la gouvernance électorale dans notre pays depuis quelques décennies, c'est s'exposer à ce que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

13. De plus, nous regrettons que la Concertation de Madingou ait supplanté le Conseil National pour le Dialogue, mais continuons à croire qu'un dialogue politique le plus large possible est la voie la plus indiquée pour refonder notre Nation sur des bases institutionnelles et morales consensuelles, ainsi que nous l'avons déjà exprimé dans nos messages de 2016 et de 2018. Comme a écrit récemment le Pape François «un pays

grandit quand dialoguent de façon constructive ses diverses richesses culturelles» (Pape François, Lettre encyclique Fratelli tutti, n. 199). Les conclusions issues de ce dialogue, devront surtout veiller à ce que le Pouvoir Judiciaire soit enfin indépendant du Pouvoir Exécutif, comme l'avait décidé la Conférence Nationale Souveraine. Seule une justice indépendante, en effet, est capable de défendre les droits de tout un chacun et de lutter efficacement contre la corruption.

14. Nous réaffirmons notre souhait déjà exprimé dans le message de Noël 2014 que «l'alternance au pouvoir devienne une règle intangible et immuable pour notre démocratie: un mandat renouvelable une seule fois» et que notre pays soit reconnu pour «sa culture démocratique: organisation libre et transparente des élections, alternance pacifique au pouvoir, garantie des libertés fondamentales, équilibre des pouvoirs, accès libre aux médias, indépendance de la justice...» (n. 14).

15. En outre, des élections libres et transparentes, comme nous le disions dans ce même message, supposent: une commission électorale indépendante et crédible, des cartes électorales biométriques, un recensement administratif fiable et un découpage électoral qui tienne compte de la configuration démographique du pays.

16. Pour terminer, nous voudrions rappeler quelques défis urgents auxquels notre pays est confronté:

- Satisfaire les besoins fondamentaux de la population en eau, en électricité, en santé, en éducation, en transport, etc.;
- Mettre fin à l'humiliation permanente de ceux de nos compatriotes retraités, qui ont servi le pays mais ne peuvent pas jouir de leur épargne;
- Résoudre de manière définitive l'épineuse question de l'endettement de notre pays;
- Combattre avec détermination la corruption, l'injustice et l'impunité;

- Travailler au rapatriement et à la restitution de l'argent volé au pays, à tous les niveaux.
- Atteindre la transparence et la redevabilité en matière de gestion du pétrole et des autres ressources naturelles;
- En finir avec le système des préfinancements pétroliers;
- Engager fermement la diversification de l'économie encore trop tributaire des ressources rentières, en encourageant l'agriculture et l'élevage;
- Libérer tous les prisonniers politiques;
- Réformer la justice, pour en faire un véritable pouvoir;
- Faire de la Force Publique une entité nationale et républicaine;
- Rendre effective la décentralisation et le partage juste des ressources nationales entre tous les départements;
- S'engager en faveur de l'environnement et du climat ainsi que de l'assainissement de nos villes et villages;
- Libérer l'espace public des occupations anarchiques par les nouveaux riches et par les commerces tous azimuts.
- Résorber le chômage des

jeunes par la création d'emplois stables.

Appel au Peuple de Dieu, aux hommes et femmes de bonne volonté.

**Peuple de Dieu, hommes et femmes de bonne volonté!**

N'ayez pas peur ! Ouvrez larges vos portes au Christ Rédempteur, entrez dans la grande espérance, comme nous invitait le Saint Pape Jean Paul II au début de son pontificat.

Nous, Evêques du Congo, sommes bien conscients de vos angoisses face à un avenir incertain. Mais, nous vous appelons à vous engager à bâtir une nation démocratique libre et prospère. Pour cela, nous vous demandons:

1. De former une chaîne de prière pour obtenir la paix, le bien-être social, l'ouverture d'un dialogue vrai, la libération de tous les prisonniers politiques dans notre pays. Les curés de vos paroisses prendront le relais pour cette croisade de prière.
2. Soyez vigilants en documentant autour de vous toute violation de la dignité de la personne humaine.
3. Nous appelons la coopération missionnaire à soutenir dans notre pays les initiatives visant à construire une citoyenneté active.
4. Enfin, nous interpellons la communauté internationale et les partenaires au développement à conditionner désormais toute forme de coopération à l'exigence de démocratie, au respect des droits de l'homme, à l'existence d'un espace civique favorable, garantissant la participation citoyenne.

Que le Seigneur préserve notre pays de tout mal, qu'il inonde les cœurs des Congolais de sa paix et que la Vierge Marie, Notre-Dame de la Paix et Saint Joseph, Père protecteur du Seigneur, intercèdent pour notre pays auprès de Jésus-Christ sauveur de l'humanité.

Donné à Brazzaville, le 02 février 2021, En la Fête de la Présentation du Seigneur au temple



**Note:**

**SCEAM:** Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar

# Renouvellement des instances et formation des responsables des mouvements d'apostolat

Le Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC) a tenu sa 6<sup>e</sup> Assemblée générale, du 28 au 31 janvier 2021 à la maison d'accueil des sœurs salésiennes de Don Bosco à Makana, dans la périphérie sud de Brazzaville, sur le thème: «*Pourquoi vous tenez-vous ici toute la journée sans rien faire?*» (Matthieu 20, 6). Ces assises qui se sont tenues dans le contexte particulier de la pandémie à Coronavirus ou COVID-19, ont coïncidé avec la formation des responsables des mouvements d'apostolat sur la Doctrine sociale de l'Eglise. Elles se sont déroulées sous la direction de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso et président de la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs (CEAL).

Une cinquantaine de délégués venus des diocèses du Congo, représentant les mouvements d'apostolat et autres structures du laïcat ont pris part à ces assises. L'objectif est d'initier le plus grand nombre de responsables laïcs

à la nonciature apostolique, Mgr Yves Marie Monot a réaffirmé que les laïcs ont leur place dans l'Eglise. «*Le Saint Siège compte beaucoup sur le Conseil pontifical des laïcs, de la famille et de la vie pour mieux faire entendre leur voix.*»



Firmin Bonzangabato, président réélu

d'atteindre leur perfection d'une façon aisée. Le bien commun est prioritaire par rapport aux biens particuliers».

«*Plaidoyer social et droits des citoyens*», par l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale justice et paix. «*Chaque citoyen est sollicité par sa foi chrétienne. C'est une interpellation lancée par le Pape Jean XXIII dans son encyclique Pacem in terris: A tout croyant, il revient d'être, dans le monde d'aujourd'hui, comme une étincelle lumineuse, un centre d'amour et un ferment pour toute la masse. Toute*

aux hommes à s'aimer et à s'éduquer à la paix, et à vivre avec bienveillance, plus que par simple tolérance. La culture de la paix demande une vie intérieure profonde».

«*L'auto prise en charge dans l'Eglise*» a été développée par M. Brice Anicet Malela, expert de la CEC. «*La gestion des biens commun répond à un certain nombre d'exigence, de lois et de règles.*»

Au cours de cette 6<sup>e</sup> Assemblée générale, M. Firmin Bonzangabato a été réélu comme président pour un nouveau mandat de quatre ans, ensemble avec quatre autres anciens et deux nouveaux membres qui font leur entrée au sein du bureau exécutif national.

Pour le président réélu, on est élu au bureau exécutif national du CNALC, non pas pour être, mais pour faire. Chacun doit faire son travail, remplir sa tâche et accomplir sa mission

Clôturant les travaux, Mgr Yves Marie Monot a indiqué que la mission du chrétien dans la société est de révolutionner les consciences et les habitudes acquises. Il a encouragé toutes les initiatives pouvant faire changer l'état des choses et garantir l'auto prise en charge financière



Les évêques, les membres du présidium et le chargé d'affaires de la nonciature à l'ouverture des travaux

de chaque diocèse du Congo à la compréhension de l'enseignement social de l'Eglise, dans les paroisses et au sein des mouvements d'apostolat. Le CNALC voudrait, par l'enseignement de la Doctrine sociale de l'Eglise, être non seulement un instrument pédagogique d'évangélisation, mais aussi et surtout, un acteur, selon le Pape Paul VI, dans sa lettre encyclique «*Populorum Progressio*» qui veut que le développement soit le nouveau nom de la paix.

A la cérémonie d'ouverture au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, Joseph Nganga Maloumbi, président du bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs de Brazzaville (BEDAL) a plaidé pour que la formation des laïcs soit pérenne.

Firmin Bonzangabato, président sortant du CNALC a été clair: «*Notre pays est traversé par une crise multiforme: économique, financière, sociale doublée de la crise sanitaire de la COVID-19. Des voix concordantes s'élèvent pour préconiser la diversification économique d'une part, et d'autre part, notre propre prise en main par l'auto-entrepreneuriat et la réalisation des activités génératrices de revenus. Si, nous, fidèles laïcs du Christ, bras séculier de l'Eglise, comprenons cela, alors l'effet d'entraînement peut être certain pour le reste de notre population*», a-t-il souligné.

Ouvrant les travaux en présence de NN.SS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et vice-président de la CEC; Urbain Ngassongo, évêque de Gamba; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et Andrea Giouih, chargé d'affaires

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont déportés chez les sœurs salésiennes de Don Bosco, au cours desquels, les participants ont suivi la conférence inaugurale donnée par l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC, sur le contexte et l'histoire de la Doctrine sociale de l'Eglise. «*L'enseignement social de l'Eglise est né pour réveiller la conscience des chrétiens sur les réalités vitales. Une manière de rendre concrète la parole de Dieu afin qu'elle soit en adéquation avec la vie du peuple. La doctrine sociale de l'Eglise permet à chacun de respecter l'ordre voulu par Dieu*



Les participants aux travaux autour de Mgr Yves Marie Monot

pour le bien-être social». Cette conférence inaugurale a été enrichie et approfondie par d'autres sous-thèmes, animés par autant de prêtres et d'experts. «*Les biens communs et principes de subsidiarité dans le Magistère*», par le père Barthel Christel Ganao (prêtre de Saint Sulpice), recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda. «*Le Concile Vatican II définit le bien commun comme l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres,*



Les membres élus au bureau exécutif

personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays».

«*Le chrétien et la politique*»,

et le développement socio-économique cohérent, en étant partout sel de la terre et lumière du monde.

A l'issue de cette 6<sup>e</sup> Assemblée générale des recommandations ont été formulées aux évêques du Congo. Il s'agit de: créer un climat de confiance mutuelle entre le clerc et les laïcs dans la gestion du bien commun et le principe de subsidiarité dans l'Eglise; créer dans toutes les structures du CNALC, les activités génératrices de revenus (AGR); créer des activités sur le plan paroissial, diocésain et national; créer un service ecclésial à exercice juridique pour analyser et orienter la décision de l'Eglise; garantir l'information et la vitalité du Journal La Semaine Africaine par l'achat par semaine d'un ou deux numéros parus ou par l'abonnement de toutes les instances et structures du CNALC, et affiliés etc...

Les travaux se sont achevés par une messe célébrée en la chapelle des sœurs salésiennes par Mgr Yves Marie Monot. A signaler que c'est depuis février 1989 que le laïcat congolais s'est structuré autour du Conseil national pour l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), une structure de coordination des fidèles laïcs du Christ pour appréhender le sens de leur engagement pastoral et respon-

## «Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies»

Textes: Job 7, 1-4.6-7. Ps 146 (147). 1Co 9, 16-19.22-23. Mc 1, 29-39.

Chers Frères et Sœurs,

Nous pouvons résumer la page d'évangile de ce cinquième dimanche de l'année liturgique B en trois mots, à savoir la guérison, la délivrance et la prédication.

Dans cet évangile, en effet, Jésus guérit la belle-mère de Simon. Celle-ci était au lit, elle avait de la fièvre. Marc nous dit: «*Jésus s'approcha, la saisit par la main et la fit lever.*» Trois verbes d'action d'une importance particulière: s'approcher, saisir et faire lever. La guérison commence donc par s'approcher du malade, l'écouter, lui parler pour diagnostiquer son mal. En s'approchant de sa malade, Jésus la saisit par la main et la fait lever. Oui, comme disait Saint Irénée de Lyon: «*Gloria Dei, vivens homo, la gloire de Dieu c'est l'homme vivant*», l'homme debout.

Dans un monde fragilisé par la pandémie de la COVID-19, il y a lieu de repenser comment s'approcher du malade. Nous ne devons pas nous éloigner du malade mais toujours s'approcher de lui avec compassion et mesure rationnelle, car derrière chaque malade, c'est le Christ Jésus qui souffre (Mt 25, 31-46). Après avoir fait lever la belle-mère de Simon, Marc conclut: «*la fièvre la quitta et elle les servait.*» Le service devient donc la dernière étape du processus de guérison. Quand on est guéri, on doit se mettre à aider tous ceux qui sont malades d'une manière ou d'une autre parce qu'il n'est pas bon de voir les autres croupir dans la misère. Les plus forts doivent soutenir les plus faibles. A travers notre ministère d'écoute et de guérison, c'est Dieu Lui-même qui sauve son peuple. Ainsi, nous pouvons chanter avec le Psalmiste: «*Bénédissons le Seigneur qui guérit nos blessures.*»

Ensuite, Jésus délivre tous ceux qui étaient possédés. «*La ville entière se pressait à la porte. Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies, et il expulsa beaucoup de démons.*» Etre tourmenté par un esprit mauvais rend la vie insipide, ténébreuse et obscure. On parvient à s'exclamer comme Job dans la première lecture de ce dimanche: «*Vraiment, la vie de l'homme sur la terre est une corvée, il fait des journées de manœuvre. On ne compte que des nuits de souffrance.*» Heureusement que le malheur frappe souvent le juste mais chaque fois le Seigneur l'en délivre (Ps 34, 20).

Enfin, Jésus se retire dans un endroit désert, et là il pria. Tout le monde le cherche. Mais il répondit à ses disciples: «*Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Evangile; car c'est pour cela que je suis sorti.*» La proclamation de l'Evangile est donc la mission première de Jésus. Les miracles, les guérisons, les délivrances ne doivent pas surplomber la prédication, l'annonce de l'Evangile. C'est pourquoi Saint Paul affirme dans la deuxième lecture de ce dimanche: «*annoncer l'Evangile, ce n'est pas pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile.*»

Mais l'annonce de l'Evangile n'est pas l'apanage des Evêques, des Prêtres ou des Diacres. Tout le Saint Peuple de Dieu, à travers les exigences du baptême, est appelé à annoncer l'Evangile en paroles et en actes. Cela implique la notion du témoignage chrétien éloquent, cohérent et transparent. Le Saint Pape Paul VI nous mettait déjà en garde: «*L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins.*» (Exhortation Apostolique, Evangelii nuntiandi, n°41). Que le Seigneur nous accorde la grâce, par l'intercession de la Vierge Marie, Etoile de l'Evangélisation, d'être des témoins crédibles et authentiques de l'annonce de l'Evangile pour l'Eglise dans le monde de ce temps.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUMOU  
Paroisse Saint Augustin de la Tsiémé

sable. Les fidèles laïcs du Christ rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ, assument, dans l'Eglise, leur part dans ce qui est appelée la mission du peuple de Dieu. Ils exercent concrètement leur apostolat en se dépensant à l'évangélisation et à la sanctification des hommes. Un fidèle laïc du Christ bien formé a

pour mission d'aider le prêtre à exercer son sacerdoce ministériel dans la liturgie, exercer la vigilance dans les célébrations eucharistiques pour éviter certaines exagérations, certains abus et comportements néfastes constatés.

Pascal BIOZI KIMINOU

### Composition du bureau exécutif

- Président:** Firmin Bonzangabato (Pointe-Noire)
- Vice-président:** Joseph Mouanga (Brazzaville)
- Secrétaire général:** Jonas Kitelemo (Brazzaville)
- Secrétaire général adjoint:** Anicet Mapangou (Ouesso)
- Trésorière générale:** Augustine Malanda (Pointe-Noire)
- Trésorier adjoint:** Jean-Paul Aimé Mamba Kellamioth (Brazzaville)
- Chargé du suivi:** Georges Okogna Ossie (Owando)
- Chargé du développement:** Jacques Ngouma (Nkayi)

**Etude de Maître Salomon LOUBOULA  
Notaire-Médiateur**

Titulaire d'office en la résidence de Brazzaville  
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville  
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (242) 06 677.89.61 / E-mail: salomonlouboula@gmail.com

**ANNONCE LEGALE**

**TOUTELECTRIC CONGO**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 5.000.000 F. CFA  
Siège social: Les Jardins de Baongo, à Brazzaville,  
Appartement no Lot 44 D, Rez-de-chaussée,  
REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM BRAZZAVILLE NO RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00024.

**CONSTITUTION**

Par acte notarié du 23 décembre reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT-Plaine, le 05 janvier 2021, sous F°002/42, N°0079, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **Dénomination:** La société a pour dénomination «TOUTELECTRIC CONGO»;
- **Objet:** La SOCIETE «TOUTELECTRIC CONGO» a pour objet, en République du Congo, la fourniture et l'installation des équipements électriques, le commerce général, l'import-export;
- Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;
- **Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, Les Jardins de Baongo, Appartement n° Lot 44 D, Rez-de-Chaussée, République du Congo;
- **Durée:** La SOCIETE «TOUTELECTRIC CONGO» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
- **Capital:** Le capital social est fixé à 5.000.000 F. CFA correspondant à 500 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées, attribuées à Monsieur SITA Jean Hyppolite, associé unique;

- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 23 décembre 2020, enregistrée à Brazzaville EDT-Plaine, le 05 janvier 2021 sous F0002/38, NO 0075, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement ;

- **Gérance:** aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 23 décembre 2020, Monsieur SITA Jean Hyppolite, de nationalité congolaise, né à Brazzaville, le 07 septembre 1958, titulaire d'un Passeport délivré Brazzaville, le 07 mars 2020, sous le numéro OA0411958, est nommé Gérant de la société, pour une durée indéterminée ;
- **Dépôt légal:** a été entrepris le 15 janvier 2021 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville ;
- **Immatriculation:** La société «TOUTELECTRIC CONGO» a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, le 15 janvier 2021, sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00024 par les soins du Notaire soussigné.

*Pour insertion légale,  
Le Notaire,  
Maître Salomon LOUBOULA.*

**COMMUNIQUÉ  
NÉCROLOGIQUE**



Le Vice-Amiral Jean Dominique OKEMBA informe parents, amis et connaissances, que la dépouille mortelle de sa sœur cadette, OKEMBA NIATSINI Emilienne, arrive le 5 Février 2021, à l'aéroport international d'Ollombo, en provenance d'Afrique du Sud. Le Vice-Amiral Jean Dominique OKEMBA et familles, renouvellent leurs fraternels remerciements à tous ceux qui continuent à leur manifester soutien et compassion.

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès  
**ANNONCE LEGALE N°371/2021/BZ-C**  
**INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS
1	22427 du 12-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 4.000,00m2	VILLAGE KOUONO	POOL	HOUBOUKOLOU Dirat Loïc Génève
2	19383 du 12-04-18	Sect -, bloc - ; Piles 9, 10, 15 et 16 ; Sup : 1.600,00m2	LIFOULA	POOL	Société Civile Immobilière MAISONS DU CONGO
3	22186 du 28-09-20	Sect A1, bloc 11 ; Pile 7 ; Sup : 500,00m2	QUARTIER MOUNGOUNGUI	LIKOUALA	TUYISENGE Eugène
4	26677 du 08-01-21	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 2ha54a20ca	IHOUEME	POOL	HONG XING GLASS Sarl
5	26678 du 08-01-21	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 3ha96a97ca	IHOUEME	POOL	HONG XING GLASS Sarl
6	21590 du 20-05-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.740,00m2	MOSSAKETA	CUVETTE	AYA Justin
7	22532 du 07-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.040,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	OKOMBI Roméo Gildas
8	22524 du 07-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 939,16m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	IKAMA MEO Stéphane
9	22639 du 28-12-20	Sect CG, bloc 43 ; Pile 12 ; Sup : 397,66m2	103, RUE MASSALA MBAKI	9-BZV	TOLI Michel
10	22585 du 17-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE KOUOMI	POOL	NGANGA BOUE Thomas Roselyn
11	22560 du 14-12-20	Sect C, bloc 14 ; Pile 10 ; Sup : 500,00m2	QUARTIER NGATSUENE	PLATEAUX	OTSOU Aline Carine
12	22055 du 18-05-20	Sect AT, bloc 41 ; Pile 5 ; Sup : 205,35m2	10, rue MOUSSALA	4-BZV	OTSOU Aline Carine
13	22512 du 04-12-20	Sect AT, bloc 30 ; Pile 22 ; Sup : 386,03m2	42, RUE MPOUA YVES	7-BZV	MOUKALA MOUKOKO Corneille
14	22497 du 1er-12-20	Sect CH, bloc 38 ; Pile 8, 9 et 10 ; Sup : 1.114,32m2	6, 8 ET 10, RUE ONDONGO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	MAOUNGOU née MATALI Théodora
15	21243 du 15-01-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	LIWATA MONTBOULI Michelle Blanche
B	22385 du 03-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 260,60m2	QUARTIER ANGOLA LIBRE	LIKOUALA	MOHAMED GHOLAM Sidi Brahim
17	20615 du 12-09-19	Sect AN, bloc 29 ; Pile 10 ; Sup : 400,00m2	RUE KINGUEMBO (O.G.B)	4-BZV	GOLALI Zacharie
18	9434 du 11-02-14	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 2.180,00m2	QUARTIER MOULOU (DJIRI)	POOL	BONGUI Célestin
19	22503 du 02-12-20	Sect P6, bloc 113 ; Piles 7 et 8 ; Sup : 324,03m2	149, RUE BACONGO	5-BZV	MADIELE Dieudonné
20	19207 du 29-01-18	Sect P10, bloc 13 ; Pile 06 ; Sup : 305,20m2	36, RUE LOUKOUO	5-BZV	DIAKOUKA Gisèle
21	22581 du 17-12-20	Sect : Zone rurale ; Sup : 200.000m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	SCI DE L'ESPOIR
22	22648 du 30-12-20	Sect P14, bloc 33 ; Pile 25 ; Sup : 355,19m2	28, RUE EKO (QUARTIER 66 CHAMP DE TIR)	6-BZV	LOUMETO-NDOUNZI Joël Alexis
23	26672 du 07-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	KINTELE (QUARTIER L'UNIVERSITE)	POOL	ELENGA Boniface
24	22483 du 26-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 479,88m2	VILLAGE KINTELE (TERRE IMPINI)	POOL	AKENANDE Jonas Crépin
25	21218 du 08-01-20	Sect P8, bloc 14 ; Pile 05 (ex.4) ; Sup : 230,93m2	26BIS, RUE TSABA	4-BZV	OMINGA Annie Marie Yolande
26	26688 du 31-01-21	Sect Cl, bloc 109 ; Pile 10 ; Sup : 852,00m2	31 ET 33, RU LETOUO	9-BZV	BONGOU née ELENGA Marie Pauline
27	22478 du 25-11-20	Sect P13B, bloc 44 ; Pile 14 ; Sup : 662,12m2	1589BIS, RUE MONSEIGNEUR SINGHA	4-BZV	MANGOUANA Jean
28	26683 du 11-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 45.776,80m2 (4ha57a77ca)	TERRE IOUEME SECTEUR D'IGNIE VILLAGE	POOL	OBOA Hervé Ludovic
29	26702 du 15-01-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 180,75m2	QUARTIER 8 FLORENT NTSIBA	POOL	ONGUIRI Chardy Aurélien
30	22518 du 07-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 655,28m2	QUARTIER CAMPEMENT (TERRE IOUEME)	POOL	TOHIKANGOUA TCHUINANG Rachelle
31	22519 du 07-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER CAMPEMENT (TERRE IOUEME)	POOL	TOHIKANGOUA TCHUINANG Rachelle
32	5841 du 02-12-20	Sect P7, bloc 106 (ex.24) ; Pile 19bis (ex 09) ; Sup : 159,33m2	RUE SIBITI (QUARTIER 44, 10 MAISONS)	4-BZV	BOUESSO née ETOKA Claudie Rachel
33	20612 du 12-09-19	Sect P12, bloc 27 ; Pile 8bis ; Sup : 229,51m2	11, RUE TSABA	5-BZV	BINTSENE André
34	22107 du 14-09-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 173,52m2	18, RUE MAYOMBI	9-BZV	NGAKAMA Franche Divine Venukha
35	22522 du 07-12-20	Sect P13C, bloc 51 ; Pile 1 ; Sup : 187,24m2	20, RUE MOUWARI	5-BZV	LOCKOLO Yannick
36	22002 du 18-08-20	Sect P13C, bloc 148 ; Pile 3 ; Sup : 371,84m2	15, RUE MALEKE	7-BZV	BABINDAMANA née Antoinette KIYALA
37	22649 du 30-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	OBOYO Sylvère Balthazar
38	12142 du 24-03-15	Sect P2, bloc 1 ; Pile 6 ; Sup : 408,00m2	19, RUE BANZIRI	3-BZV	Enfants KITANTOU
39	21336 du 10-02-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 210,00m2	03, RUE NTSALA HELENE (Q.907 MAKABANDILOU)	9-BZV	BOSSAMIA Cyrille Gaël
40	22501 du 02-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 120.000m2 soit 12ha	VILLAGE NKOOU	POOL	NYANGA Jacques Jean Luc
41	22502 du 02-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.000,0m2	VILLAGE NKOOU	POOL	Eugene Sandra Epouse DRANE
42	22281 du 13-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	ODZEBA Orssia
43	22307 du 16-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 427,06m2	IGNIE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	ODZEBA Orssia
44	22579 du 17-12-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1ha03ca06a	TERRE LIKO VILLAGE	POOL	EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
45	21533 du 31-03-20	Sect AT, bloc 6 ; Pile 21 ; Sup : 451,54m2	86, RUE MAKOUARI PHILIPPE (LA BASE)	4-BZV	TACKY Roll Eugalgh

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière). Le chef de Bureau Gilbert MBANDZA Fait à Brazzaville, le 02 février 2021

FORMATION QUALIFIANTE

## Le ministre Nicéphore Fylla a visité le nouveau siège du PDCE à Brazzaville

Cofinancé par la Banque mondiale et le Congo, le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), relevant du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a changé de siège à Brazzaville depuis le 9 janvier 2021. Il n'est plus au camp de l'ex-Télévision Congo à Bacongo, mais au Plateau des 15 ans, à Moundali.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a visité le nouveau siège le 16 janvier dernier.

La délocalisation se justifie d'une part, par l'amplification des activités du projet marquée par l'introduction d'un fonds compétitif dont l'objectif est de soutenir et de financer directement les initiatives entrepreneuriales présentées par les jeunes formés dans le cadre du «projet parent» et les jeunes qui seront formés pendant la 3<sup>e</sup> cohorte. Et d'autre part, par le recrutement d'un personnel additionnel.

De manière spécifique, ce financement permettra de mettre en place le dispositif national de certification des parcours qualifiants; de lancer la collecte des candidatures de la 3<sup>e</sup> cohorte des jeunes vulnérables âgés de 16 à 39 ans à Brazzaville et à Pointe-Noire ainsi que de placer les jeunes sélectionnés, à l'issue du traitement des données de cette cohorte, en situation d'apprentissage auprès des maîtres artisans pour les uns, et dans les centres de formation pour les autres, au

cours du deuxième semestre de cette année.

Le nouveau siège est l'expression d'une grande ambition: celle d'amplifier le projet en le transformant progressivement en un programme national et pluriannuel de développement des compétences pour l'employabilité, a dit Léonard Auxence Okombi, coordonnateur du projet. Il devrait, à terme, couvrir tous les départements du pays et constituer l'un des piliers fondamentaux du développement du capital humain au Congo. «L'accord de prêt du financement additionnel dont nous venons de bénéficier va être ratifié sous peu par le Parlement pour permettre la mise en œuvre de quelque chose de très important, c'est un fonds compétitif, parce que former c'est bien, mais appuyer et accompagner, c'est mieux. Le PDCE est pour le ministère un laboratoire d'expérimentation qui lui permettra d'avoir des outils», a expliqué le coordonnateur du projet.

Ce financement additionnel a permis l'ajout de plusieurs filières de formation. «Nous comptons former plus de 4.000 jeunes entre 2021 et 2023, période d'implémentation du projet», a-t-il



Le ministre Fylla Saint-Eudes dans le magasin des kits d'apprentissage

indiqué. A propos des critères d'éligibilité au PDCE dans le processus de sélection des jeunes, L. Auxence Okombi a soutenu qu'il y a en premier des campagnes de sensibilisation. Ceux qui remplissent les conditions d'âge et de non scolarisation seront regroupés dans un système statistique qui permettra de faire un tirage au sort avec la Banque mondiale. «Nous avons une cellule de plainte pour toutes les revendications au cas où un postulant se sentirait lésé», a-t-il assuré. Saluant le partenariat Banque mondiale-Congo, le ministre de l'Enseignement technique a qualifié le PDCE de véritable miroir aussi bien pour le ministère que pour la Banque mondiale en ce qui concerne le développement des compétences. «Pour bien

travailler il faut être dans un cadre adéquat et je suis heureux de visiter ce nouveau local qui correspond aux normes attendues dans le cadre de la gestion des projets», a déclaré Nicéphore Fylla.

Signé depuis 2014, le PDCE a bénéficié d'un financement additionnel de 8 milliards F.CFA 250 millions F.CFA (15 millions dollars américains). Ce financement permettra d'atteindre l'objectif de développement du projet qui consiste à accroître les compétences professionnelles et entrepreneuriales des jeunes vulnérables, en mettant un accent sur les filles, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COVID-19

## Sécuriser les populations par le respect strict des mesures barrières

La coordination nationale des acteurs de la société civile pour l'accompagnement de la riposte à la COVID-19 (CNAR) a fait une déclaration lundi 25 janvier dernier au cours d'une réunion tenue à la Maison de la société civile à Brazzaville, pour marquer son adhésion et son soutien à l'ensemble des mesures anciennes et nouvelles relatives à la lutte contre la pandémie de coronavirus. La réunion a été présidée par Paul Kampakol, coordonnateur national de la CNAR.



Paul Kampakol

Les mesures de la Coordination ont été énoncées suite à sa 15<sup>e</sup> rencontre par visioconférence qui a eu lieu jeudi 21 janvier 2021, sous la haute autorité du Président de la République. Les acteurs de la société civile adhèrent à l'ensemble des mesures retenues pour faire reculer la pandémie.

Les nouvelles mesures adoptées sont, entre autres, relever le niveau de traitement des malades et de leurs contacts en approvisionnant de façon plus importante et régulière les structures sanitaires publiques de prise en charge des personnes contaminées, et accélérer les processus d'acquisition des vaccins et de vaccination des différentes catégories de la population. Quant aux anciennes mesures reconduites, comme proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de 20 jours à compter du 25 janvier 2021; maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire; adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention; organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination; interdire tout rassemblement sur les lieux publics et privés ne respectant pas les mesures barrières; limiter à cinq jours l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire et interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes, elles restent valides.

L'analyse de la situation épidémiologique, faite par la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus COVID-19 fait état de données alarmantes qui laissent présager une deuxième vague de la maladie dans le pays.

La Coordination a déploré le relâchement général des populations quant au port du masque et au respect des règles de distanciation physique. Face à la remontée de l'épidémie, la Coordination nationale a recommandé aux autorités habilitées ainsi qu'aux services compétents de veiller efficacement au respect des mesures déjà prises. Et, le Gouvernement doit se préparer à un processus de vaccination susceptible de mettre fin à la pandémie. Les acteurs de la société civile encouragent fermement le Gouvernement à tout mettre en œuvre afin que l'accès à un vaccin sécurisé devienne, dans les brefs délais, une réalité pour toute la population congolaise, en tenant compte de ses réalités financières. Ils ont rappelé, par ailleurs, aux partis politiques engagés dans la course à la présidentielle de mars 2021, la nécessité de sécuriser les populations en évitant les grandes mobilisations de foules sans respect des mesures barrières. Ils ont réaffirmé également leur disponibilité à assurer la communication de proximité auprès des populations afin de les pousser à ne point baisser la garde sur les mesures barrières partout et en tout lieu. Ils ont également demandé au Gouvernement et à la communauté internationale de rendre disponibles les financements nécessaires à la réalisation du Plan national de riposte au coronavirus.

Ph. B.

COVID-19

## Protéger la population par la vaccination

Le ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en partenariat avec la Banque mondiale, a organisé du 7 au 9 janvier 2021 à l'hôtel de Kintélé, au nord de Brazzaville, un atelier d'élaboration du plan stratégique de mise en œuvre de la vaccination contre la COVID 19 au Congo. Dans le cadre du projet de riposte d'urgence contre la COVID19 (PRUC).

Outil de mobilisation et de plaidoyer, ce plan stratégique indique la direction à suivre pour répondre aux exigences de la mise en œuvre de la vaccination contre la COVID-19. Il est une suite de l'adresse du président de la République à la nation devant le Parlement réuni en congrès, le 23 décembre 2020, dans laquelle il s'est engagé à protéger la population par le vaccin, comme moyen efficace de lutte contre le Coronavirus.

L'atelier a réuni les cadres et experts venus des ministères en charge de la Santé et des Finances, ainsi que de la Banque mondiale, de l'OMS et de l'UNICEF. Ils ont planché trois jours durant pour se fixer un triple objectif au plan stratégique: définir la cible à vacciner; évaluer les capacités de la chaîne de froid et la logistique de vaccination; élaborer un plan de communication et de sensibilisation pour préparer la population à l'introduction de la vaccination et estimer les ressources humaines et financières.

Pour l'élaboration du plan stratégique, les participants ont abordé les aspects démographiques particuliers des patients atteints de la COVID-19, notamment le genre, l'âge, la situation des femmes enceintes, les cas de morbidité et la situation épidémiologique par district sanitaire au Congo. Ils ont mesuré en outre l'impact de la vaccination sur le plan sanitaire, économique et les possibles

difficultés et risques liés à son introduction, avant de proposer la stratégie de mise en œuvre des activités, tout comme ils ont fait des recommandations sur la priorisation des personnes à vacciner et la stratégie vaccinale.

Le plan élaboré retient un chronogramme établi sur les années 2021 et 2022.

A la présentation du draft, Alexis Pourou Moyoka, directeur du programme élargi de la vaccination au cabinet du ministère de la Santé, a indiqué que «cet outil proposé évoque la question de l'introduction du vaccin au Congo



Les organisateurs et les participants

par l'évaluation de l'état des données disponibles et l'examen des propositions disponibles en s'appuyant aussi sur la facilité Covax à laquelle s'était engagé le Congo.» Selon lui, un accent a été mis sur les objectifs et l'impact attendu de l'introduction du vaccin avec une haute sécurité. Il a été question de

retenir les aspects spécifiques à renforcer en termes de logistique, car il y a des exigences particulières et de s'assurer des conditions de stockage, de distribution et d'administration du vaccin aux Congolais en toute sécurité.

Philippe BANZ

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Université Marien Ngouabi change les étiquettes

Selon les réformes intervenues avec la mise en fonction de l'Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé, la République du Congo compte aujourd'hui deux universités publiques. La première est l'Université Marien Ngouabi.

Le démarrage des cours pour l'université de Kintélé est prévu le 5 février.

Le récent décret du 6 janvier 2021 portant dénomination des dirigeants et animateurs des institutions et établissements publics et privés de l'enseignement supérieur, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, contraint l'Université Marien Ngouabi à changer les dénominations actuelles de ses dirigeants. Histoire de se confor-

mer aux nouvelles prescriptions. Sous la houlette de Louis Bakabadio son président, le Comité de direction de l'Université Marien Ngouabi s'est réuni vendredi 22 janvier dernier à Brazzaville. Il a instruit le recteur de cette institution d'enseignement supérieur pour appliquer ces nouvelles dispositions. Désormais, l'Université Marien Ngouabi a un président, secondé par deux vice-présidents: le vice-président chargé des affaires académiques



Jean Rosaire Ibara

et le vice-président chargé de la recherche et de la coopération. Le Comité de direction s'est

penché également sur la concomitance du paiement des salaires de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction publique, tout comme sur l'évolution des textes de l'Université Marien Ngouabi. Il a salué les efforts du Gouvernement dans l'exécution du protocole signé entre le Gouvernement et l'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi. Aussi l'a-t-il invité à poursuivre l'apurement des arriérés des salaires et des heures diverses. Au sujet de l'évolution des textes de l'Université Marien Ngouabi, le Comité de direction a instruit le Conseil technique de faire des propositions appropriées.

Au terme des travaux, M. Atibayeba, nouveau vice-président de l'Université Marien Ngouabi en charge de la recherche et de la coopération s'est ainsi

exprimé: «Notre pays disposant désormais de deux universités, il était de bon aloi que le Gouvernement prenne un décret pour changer la dénomination des dirigeants de l'UMNG, afin d'harmoniser les choses. L'Université Marien Ngouabi a désormais un président au lieu d'un recteur. Il est secondé par deux vice-présidents au lieu de deux vice-recteurs. Dans les facultés et les instituts, rien n'a changé. Il y aura toujours des doyens et des vice-doyens en ce qui concerne les facultés, et des directeurs et directeurs adjoints, pour les Ecoles et Instituts.» Toujours dans le cadre des réformes, il a été pensé la mise en place de pôles académiques qui seront dirigés par des présidents.

Marcellin MOUZITA

DISPARITION

# François Itoua, un pionnier du journalisme

Le monde de la communication a eu la tristesse de voir disparaître un des siens. François Itoua, dit Franco, l'un des tout premiers journalistes congolais avec, entre autres, Jean Malonga. Sa mort, le mercredi 13 janvier dernier à son domicile, à Brazzaville, à 89 ans, sonne la disparition d'un «grand monsieur» du micro et de la plume.

Le défunt a marqué de «son empreinte le paysage médiatique congolais et au-delà», témoignent, d'emblée, ceux qui l'ont connu. «C'est un pionnier de la presse qui s'effondre», renchérisse-t-ils. Mais qui était François Itoua?

C'est un enfant de la citadelle Saint Benoît de Boundji, où il naît le 1<sup>er</sup> janvier 1932, fait ses études primaires et obtient son CEPE à l'école catholique. Il poursuit ses études secondaires à Brazzaville. Dans la capitale, il s'intéresse très tôt aux métiers de la communication.

François Itoua commence à travailler à Radio Inter-Equatoriale dans les années 1950, en plus d'exercer dans la presse écrite, notamment les revues Carrefour et Liaison, puis l'hebdomadaire La Semaine de l'AEF, devenue par la suite La Semaine Africaine. A l'orée de l'indépendance du pays, il bénéficie d'une formation en France, d'où il rentre pour intégrer Radio-Congo et en être le premier rédacteur-en-chef au début des années 1960. Par

la suite, au début de la période dite révolutionnaire, en 1966 il quitte le pays pour Londres, en Angleterre, où il collabore à la radio BBC, pendant 3 ou 4 ans. Quand il rentre au pays à partir de 1968, François Itoua est nommé successivement conseiller à l'information au cabinet d'Alfred Raoul, directeur du service de la presse présidentielle (de 1969 à 1970) sous le régime marxiste-léniniste de Marien Ngouabi (avec pour compagnons de route Jean Bruno Thiam et Christian Gilbert Bembet), puis directeur général de la Radiodiffusion-Télévision congolaise (RTC).

Changement de cap en 1975 : le journaliste François Itoua se retrouve dans le monde de la diplomatie, comme directeur des Organisations internationales au ministère des Affaires étrangères. Mais à partir de 1980, il renoue avec ses vieilles amours, cette fois à l'extérieur du pays. En effet, il devient secrétaire général de l'Union des radios et télévisions nationales d'Afrique (URTNA), dont le siège est à



François Itoua

Dakar (Sénégal), pendant près dix ans. Il a été aussi rédacteur en chef du magazine Famille et développement, toujours à Dakar.

Derrière le journaliste, l'homme politique et le fervent catholique Mais ce n'est pas tout. François Itoua, est passé aussi par les bancs de l'université de Brazzaville (devenu université Marien Ngouabi) qu'il a quittée, la licence et la maîtrise en lettres en poche, fait une entrée dans le monde politique au sein du RDD (Rassemblement pour la démocratie et le développement), le parti fondé par Jacques Joachim Yhomby Opango, à la faveur de

l'instauration du multipartisme à l'orée de la Conférence nationale souveraine de 1991. De 1995 à 1997, il est le tout premier maire de la commune urbaine de moyen exercice de Boudji. Il sera aussi élu sénateur du département de la Cuvette.

Fervent catholique, il a joué sa partition comme scout. En cette qualité, il a participé au Jamboree (rencontres internationales des scouts) du Canada au début des années 1960. Pour honorer sa mémoire, les scouts ont organisé, le 28 janvier, une messe de requiem à la cathédrale Sacré-Cœur. Il a eu droit aussi à des hommages nationaux au palais des Congrès pour services rendus au pays, en présence du Président de la République Denis Sassou Nguesso.

François Itoua repose depuis le dimanche 31 janvier au cimetière de Boundji, à côté de sa première épouse Monique Farbouriech, une Française, décédée en 1989 en France, dont il avait fait connaissance au Canada vers les années 60, et avec qui il a eu quatre enfants, deux filles et deux garçons. François Itoua laisse une veuve et quatre enfants.

Philippe BANZ

DIPLOMATIE

## Congo-Etats-Unis, vers un partenariat plus prometteur

Le jeudi 28 janvier dernier, l'Ambassadeur Todd Haskell est allé faire ses adieux au Président Denis Sassou-Nguesso et au Gouvernement. A cette circonstance, il a été fait Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais pour services rendus. L'ambassadeur américain quitte le Congo au bout de trois ans et demi, pour aller prendre poste en Afrique du Sud. Pendant les presque quatre ans où il est resté au Congo, il a visité toutes les localités, s'est rendu auprès des situations heureuses comme tristes; a visité des écoles ou des réserves forestières. Une connaissance qui l'a rendu plus proche des réalités du Congo et de ses dirigeants.

«Je suis venu ici avec un objectif: reconstruire la relation entre nos deux pays. Maintenant que je me prépare à partir, c'est avec une grande satisfaction et avec une profonde reconnaissance pour mes partenaires congolais, dont le président Sassou et le Ministre des Affaires étrangères, que je peux dire que le partenariat entre les États-Unis et le Congo est plus fort qu'il ne l'a jamais été», s'est réjoui M. Todd Haskell.

De fait, après les années de brouille qui ont correspondu à la période marxiste-léniniste où l'ambassade américaine fut fermée et la politique américaine constamment vouée aux gémonies par les «révolutionnaires», la relation restaurée aujourd'hui montre ses effets dans beaucoup de domaines: nouvelle ambassade, plus de sociétés américaines au Congo, beaucoup plus d'échanges et implication aux côtés du Congo dans les questions de paix (dans le Pool et dans la sous-région), de lutte contre la malnutrition, le trafic des êtres humains, l'aide aux réfugiés, lutte commune contre les menaces sanitaires (coronavirus, Ebola etc...). Pour le diplomate, ce qui reste à faire annonce des potentialités d'amélioration future.



Todd Haskell



Christopher Schirm et Albert Mianzoukouta

«J'ai travaillé dur pour accroître le commerce et les investissements américains au Congo. La COVID-19 a rendu cela plus difficile, mais nous avons vu l'arrivée de nouvelles entreprises américaines au Congo pour la première fois depuis des années. Et je tiens à féliciter le gouvernement et en particulier le ministre du Commerce pour la préparation d'une stratégie visant à profiter de l'Africa Growth and Opportunity Act, une loi américaine qui permet l'entrée, sans droits, des marchandises de la plupart des pays africains aux États-Unis. Il y a un bel avenir pour l'accroissement du commerce», a conclu M. Haskell qui dit quitter le Congo, un pays qui l'aura marqué.

Signe de la présence active et de l'aide multiforme de la diplomatie américaine au Congo, le mercredi 27 janvier, le conseiller politique de l'ambassade a rendu visite à La Semaine Africaine. M. Christopher Schirm, récemment nommé à ce poste, est venu rendre une visite de courtoisie au plus vieil organe de presse d'Afrique centrale. Il était accompagné de son collaborateur Distel Kanza, et a été reçu par le Directeur de publication du journal. En partant, il a offert un lot de livres divers à la rédaction de ce journal qui l'en remercie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

## L'UDH-Yuki condamne le vandalisme de Linzolo

L'Union des démocrates et humanistes Yuki, parti d'opposition animé par Guy-Brice Parfait Kolélas, s'est ému des actes de vandalisme perpétrés à la paroisse et à l'hôpital catholique de Linzolo, dans le Pool. A quelques kilomètres au sud-est de Brazzaville, ces événements ont eu lieu le week-end du 22 janvier dernier. Le ou les vandales ont brisé la statue de Mgr Augouard, et laissé des écrits menaçants sur les murs de l'hôpital. «Quittez ce village et cette zone, sinon vous serez considérés comme des infiltrés», intimait une prétendue «armée de la révolution». Il semble que ce geste soit le fait d'un déséquilibré sur qui la force publique a mis la main et qui serait actuellement détenu à l'asile de Brazzaville. Mais à la veille des élections, généralement sources de tensions, ces événements ont créé un grand émoi dans le Pool.

Dans un communiqué du 27 janvier émanant de son département de la Communication, l'UDH-Yuki s'indigne de «ce genre d'actes de barbarie». «L'UDH-Yuki exige que toute la lumière soit faite sur ces actes odieux dont l'objectif est manifestement de créer au sein de la population un climat de peur et de panique à l'approche de l'élection présidentielle».

Le parti de Guy-Brice Parfait Kolélas «invite les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre, afin que la paix et la sécurité des populations soient préservées sur toute l'étendue du territoire national en cette période pré-électorale, mais aussi pendant et après le scrutin présidentiel de mars 2021».

## Hommage de l'Association des scouts et guides du Congo au Commissaire François Itoua

Les scouts et guides du Congo rendent hommage, ce jour, à celui qui a dirigé le mouvement scout catholique d'abord aux fonctions de commissaire général de 1992 à 2003, puis président du Conseil d'administration de l'Association des scouts et guides du Congo de 2003 à 2017.

Le Commissaire François Itoua est né le 1<sup>er</sup> janvier 1932 à Boundji, où il a fait ses études primaires et obtenu son CEPE. A Brazzaville où il poursuit ses études, il s'intéresse très tôt au journalisme en assurant des prestations au journal Liaison et Carrefour des jeunes. Cette vocation professionnelle se confirmant, François Itoua va bénéficier d'une formation en France, à l'issue d'un concours qu'il obtint en même temps que M. Jean Malonga, qui deviendra plus tard directeur de la radio congolaise.

A l'époque, les anciens se souviennent, la Radio était installée à proximité de la présidence. Permettez que j'évoque une petite anecdote à ce propos. En 1962, il s'est tenu un camp de formation de cheftaines d'Afrique centrale à la Djoumoua, alors, centre scout pour l'Afrique et Madagascar. A l'issue du camp, je fus choisie par nos encadreurs pour me rendre à la radio parler des activités qui avaient constitué l'essentiel de notre formation. Il sut conduire l'interview pour me mettre à l'aise et rompre ma timidité. Ce fut ma première rencontre avec François Itoua. Le commissaire François

Itoua est entré dans le scoutisme au milieu des années 40. Il a gravité toutes les étapes d'éclaireur, de routier et de chef d'unité. Très tôt il s'est distingué comme un grand animateur du mouvement.

Ainsi lorsqu'il prenait ses vacances à Boundji, il organisait des activités avec les jeunes et le soir réunissait autour d'un feu de camp tous les habitants du village.

François Itoua en tant que scout de France, participera à de grandes rencontres internationales, à l'exemple du jamboree au Canada en 1955 qui réunissait 71 pays et 11000 scouts.

Nous nous souvenons que le scoutisme au Congo, comme tous les mouvements d'action catholique, a connu une interruption de 25 ans durant la période révolutionnaire. La Conférence Nationale Souveraine prit un acte pour libéraliser les mouvements de jeunesse apolitique, comme les cœurs vaillants et les âmes vaillantes, la JEC (jeunesse estudiantine catholique), la JAC (Jeunesse agricole catholique... pour ne citer que ceux-là).

Un homme a saisi l'opportunité qu'offrait l'acte de libéralisation des mouvements de jeunesse, ce fut Monseigneur Michel Thiriez, à l'époque Au-

mônier général du scoutisme au Congo. Sans cet homme d'église peut-être que l'on ne parlerait plus de scoutisme catholique au Congo. Dès l'annonce de la mesure il prit son bâton de pèlerin et alla frapper à la porte de chacun. Le premier à répondre à l'appel fut François Itoua. D'autres anciens scouts l'ont rejoint. Sans en donner une liste exhaustive, je citerai: Zéphirin Goma (dit Gozé), Charles Sinald, Trigo, Côme Badila, Nkounkou Daniel, Tchiloemba André, Kouka François, Moulouki Gabriel, Jean Bitoumbou, Migambanou Jacques, Ketty Adrien, Kourissa Jean-Baptiste, Itoua Jean, Jean-Marie Pandet. Tous anciens scouts de France.

Répondant toujours à l'appel de Monseigneur Michel Thiriez, les anciennes guides (scoutisme féminin), formèrent une équipe soudée autour de la cheftaine Marie-Julienne Ebouka-Babackas: Emilienne Raoul, Jeanne Ibata, Ernestine Bigny Tay, Annie Lao, Eléonore Silou, Marcelline Ampila, Céline Mabonzot, Julie Ndongou, Marie-Thérèse Samba, Madeleine Tembé et des religieuses de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny (Javouhey): Sœur Solange Lozi, sœur Myriam, sœur Florence. Toutes anciennes guides de France.

Cependant, le souci de Monseigneur Michel Thiriez était de rassembler en une seule association conjointe, les scouts et les guides. C'est ainsi qu'est né l'Association des scouts

et guides du Congo dont François Itoua fut le premier commissaire général et la commissaire générale adjointe, Marie-Julienne Ebouka-Babackas.

François Itoua fut un rassembleur, car au plus fort des soubresauts que nous avons connus dans le mouvement, il a toujours été l'élément temporisateur, prônant la paix, la réconciliation et surtout le respect des uns envers les autres.

Le commissaire François Itoua, lorsque nous récitons la prière scout, celle de saint Ignace de Loyola, qui dit, dans un passage, «Seigneur Jésus apprenez-nous à travailler sans chercher de repos», il rétorquait «mais tu te rends compte à mon âge, je ne dois pas chercher le repos? J'ai besoin de repos!» Oui Commissaire François Itoua, tu as vécu durant 89 ans, tu as été tout au long de ta vie au service des autres, au service des œuvres du Seigneur. Aujourd'hui le Seigneur t'a rappelé pour que tu prennes le repos éternel, tant mérité, auprès de lui. Pour toi le jeu de piste que tu as commencé dans ta patrouille, prend fin. Tous les scouts et toutes les guides rassemblés ici, te disent: Adieu Chef!

Emilienne RAOUL  
Présidente du Conseil d'administration de l'Association des Scouts et Guides du Congo

REFLEXION

# Une municipalisation accélérée de deuxième génération pour booster l'économie nationale

**Une municipalisation de deuxième génération serait indispensable pour corriger toutes les défaillances constatées pendant douze ans, en prenant en compte toutes les préoccupations, afin de relancer une économie nationale agonisante.**

La municipalisation accélérée a été, dans sa conception, une politique visant à faire bénéficier les départements d'un important programme d'investissement permettant de doter les villes en infrastructures urbaines de base nécessaires à leur développement socio-économique, à l'image des expériences passées des villages centres et des coopératives agricoles. Une démarche innovante et louable. Malheureusement, les milliards investis (450 milliards de francs CFA en moyenne par an et par département), 2004-2016, consommés au cours d'une année sans suite et sans évaluation, devenaient inefficaces au fur et à mesure qu'on passait d'un département à un autre. Dans la mise en œuvre du programme de «municipalisation accélérée», les investissements ont été concentrés essentiellement au chef-lieu du département abritant la célébration de la fête de l'indépendance. Les mêmes infrastructures ont été importées dans tous les départements, alors que toute entité a des particularités qui ne sont

pas semblables à une autre. Ils ont porté essentiellement sur la construction du palais présidentiel, de l'aéroport, du stade, du boulevard du défilé et des voiries urbaines du chef-lieu. Les infrastructures prévues dans les sous-préfectures n'ont pas été réalisées ou sont inachevées. Les exemples de chantiers inachevés sont devenus des légendes dans tout le pays. La construction des marchés dits modernes n'a pas été accompagnée d'une politique de développement par manque des pistes agricoles, d'incitation et de promotion des activités dans les domaines agricoles, de pêche et les activités mobilisant une forte intensité de main d'œuvre tels que l'artisanat, la récupération et le tourisme. Autre constat : ce sont les mêmes entreprises qui ont été reconduites dans les départements bénéficiaires de «la municipalisation accélérée», malgré les faiblesses et les insuffisances relevées de leurs prestations précédentes. Se limiter aux voiries urbaines du chef-lieu de la préfecture n'a pas résolu l'épineux problème de



La population a besoin de la grande production agricole, comme ce tas de banane

l'emploi et n'a pas non plus favorisé la promotion des initiatives privées, notamment locales. On a remarqué plutôt la cherté du coût de la vie, car des prix des denrées alimentaires avaient galopé. Le bilan dressé permet de tirer quelques leçons au sujet du premier cycle de la municipalisation accélérée. Les investissements lourds de cette politique pouvaient beaucoup gagner en crédibilité s'ils avaient pu engendrer les effets d'entraînement et s'ils étaient réalisés ou étalés sur une période moyenne d'au moins 3 ans par exemple par département. Bien plus, ce genre d'investissements devaient faire l'objet chaque année d'une évaluation systématique et d'une analyse approfondie des résultats obtenus après chaque

municipalisation en termes de nombre d'emplois créés, des activités qui se sont développées, des entreprises implantées. Toutes les infrastructures, mêmes réalisées dans chaque département, n'ont pas tenu compte du poids démographique ou du potentiel économique du département. Cela a fait que de nombreux ouvrages ont été sans emprise réelle sur les conditions économiques et sociales des Congolais. Pour beaucoup, la municipalisation accélérée n'a pas permis le désenclavement souhaité de l'arrière-pays, notamment la jonction entre les districts et le chef-lieu de la préfecture. Les campagnes sont toujours vidées des jeunes, la force motrice qui devrait s'activer dans les activités agricoles, de pêche et bien

d'autres, un des axes de la diversification économique. Au regard de cette expérience, il revient aujourd'hui au Gouvernement de faire des études analytiques sectorielles sur la structuration et les spécificités des départements pour orienter, cette fois-ci, la municipalisation de la deuxième génération axée sur le développement. Il s'agira de sélectionner les actions à entreprendre pour répondre aux besoins réels de développement du département. Cette municipalisation de deuxième génération doit permettre de : encourager la décentralisation et les programmes de développement local ; améliorer les services sociaux et les infrastructures de base au niveau décentralisé ; créer des écoles et des systèmes sanitaires modernes et équipés en ressources ; mailler les sous-préfectures par des routes et des pistes agricoles pour encourager le développement des activités agricoles, l'élevage, la pêche et le tourisme ; créer les conditions d'émergence de grands marchés locaux ou régionaux, véritables lieux d'échanges et de vente des produits de l'agriculture, organiser les campagnes agricoles et les salons de l'alimentation pour une émulation des départements pour leurs spéculations agricoles ; réduire des inégalités entre les hommes et les femmes en milieu rural et améliorer les revenus des femmes rurales ; créer les conditions d'émer-

gence des compétences locales ; aménager les sites touristiques dans les départements pour encourager le développement de l'industrie touristique, au regard du niveau élevé des investissements en infrastructures ; et créer les conditions pour maintenir les jeunes en campagne et les encourager à s'investir dans les travaux agricoles au lieu de les pousser d'aller vers les villes où ils deviennent oisifs avec tous les maux et les séquelles que cette catégorie de personnes occasionne dans la société. Il est difficile par exemple de développer une agriculture moderne visant une grande production à base des projets, s'il y a absence d'une politique cohérente. Les quelques initiatives timides qui se réalisent dans le domaine agricole par les projets sont insuffisantes. Beaucoup de lois ne sont pas aussi appliquées, par exemple la loi n° 19-2015 du 24 novembre 2015 réglementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo. Son article 11 stipule que les commerces de détail à l'étalage, de fabrication de pains et de transport urbain ou routier sont exclusivement réservés aux commerçants de nationalité congolaise. Malheureusement, de nombreux étrangers se vautrent dans cet exercice de profession. Pourtant, il est un secteur d'absorption de chômage. Dans beaucoup de pays africains et de vieille démocratie, ce secteur reste réservé aux nationaux, pour éviter certains débordements qui peuvent surgir comme la falsification de la monnaie, les actes de banditisme et bien d'autres imprévus.

Philippe BANZ

Etude de Maître Marcel NGAVOUKA  
Notaire

Immeuble S.H.I.B.A.C/INTERIM 2000, vers le rond-point FLAMAND/DAVOUM  
Centre-ville, boîte postale: 1526, Pointe-Noire  
Tél.: 06 664 12 94/22 294 07 60 / E-mail: etudengavouka@gmail.com

## INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, le trente novembre deux mille dix-sept, enregistré le cinq décembre de la même année, folio 220/4, n°919, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

- Forme: société par actions simplifiée unipersonnelle;
  - Dénomination: La société prend la dénomination de: «UKCL Development Congo»;
  - Objet social: La société a pour objet, tant au Congo que dans d'autres pays membres du traité de l'OHADA:
    - 1)- L'exploration et l'exploitation minières ;
    - 2)- La commercialisation des produits miniers ;
    - 3)- L'importation et l'exportation des matières premières ;
    - 4)- L'importation du matériel d'exploration et d'exploitation minières ;
    - 5)-Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ;
  - Siège social: Le siège social est établi à Pointe-Noire, Bâtiment 2 de l'Espace NDJI-NDJI, en face de la société CFAO, République du Congo ;
  - Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
  - Capital social-apports: Le capital social est fixé à la somme de dix millions (10 000 000) de francs CFA. Il est divisé en mille (1000) actions de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à mille (1000), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique ;
  - Gérance: La société est présidée par Monsieur Cédric Mathieu NGOKO KETCHANGA, pour une durée indéterminée ;
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: La société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/17 B 493.

Maître Marcel NGAVOUKA,  
Notaire.

## INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la Société SOCOTEC BASSIN DU CONGO, en sigle SBC, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 15.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis au n° 114 de la rue Kintengué, Bacongo, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le NO CG/BZV/10 B 2003 du 17 mars 2010; Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale mixte du 20 juillet 2019, les associés de ladite société ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et de sa mise en liquidation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 05 janvier 2021, sous le n° M2/21-1 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,  
Greffier en Chef,  
Maître Clément NGATALI

**RESTRUCTURATION DU BUREAU FÉDÉRATION RC NIARI**

**Les compagnons appelés à soutenir la candidature du Président Denis Sassou-Nguesso**

Sassou-Nguesso... Je vous invite à travailler davantage et sans relâche».

**Bureau Exécutif Fédéral du RC Niari**

- Président chargé de l'orientation et du contrôle: Charles Maboussou;
- Secrétaire général chargé de la coordination des activités du parti: Jean-Victor Kihombo;
- Secrétaire chargé de l'organisation: Eyma Titoud Batsimba;
- Secrétaire chargé de l'administration des finances (et du matériel): Jean-Marie Niémé;

Poursuivant la restructuration de ses organes intermédiaires, la délégation nationale du RC (Rassemblement Citoyen), le parti du Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, était dans le Département du Niari, ces deux dernières semaines, pour installer les bureaux des comités de districts, dans les Districts de Moutamba, Kibangou et Louvakou, et dans les communes de Mossendjo et Dolisie. Le couronnement a été la tenue de l'assemblée générale électorale, mardi 26 janvier 2021, dans la salle de conférence de la Préfecture de Dolisie, où le Bureau exécutif fédéral RC du Niari a été élu, avec à sa tête Charles Maboussou.



Le présidium de l'assemblée générale



Militants du RC dans le Niari

Dans la perspective de l'élection présidentielle du 21 mars prochain, la délégation nationale a, au nom du président du bureau exécutif national du RC, appelé les compagnons à se mobiliser pour soutenir la candidature du Président Denis Sassou-Nguesso, candidat choisi par la Majorité présidentielle et qui a fait sa déclaration de candidature le samedi 23 janvier, à Kibangou, dans le Département du Niari.

*semblement Citoyen poursuit ses activités de restructuration des organes de base dans l'ensemble du territoire national.*

*Nous avons travaillé avec la base, pendant 15 jours, en parcourant et en installant les bureaux des districts dans le Département du Niari, grâce à votre détermination. Aujourd'hui, un seul point est à l'ordre du jour, à savoir: la restructuration et l'installation du Bureau fédéral du Niari», a-t-il déclaré.*

Pour le RC, parti membre de la Majorité présidentielle, l'horizon de l'élection présidentielle est dorénavant clair. Raison pour laquelle, saisissant l'opportunité de la restructuration des organes fédéraux de son parti, il appelle ses militants et sympathisants à soutenir la candidature du Président Denis Sassou-Nguesso. C'est le message que Charles Ngoyi, conduisant la délégation nationale du RC dans le Niari, a passé aux compagnons de ce département.

Après les travaux de l'assemblée générale et l'élection des membres du Bureau exécutif fédéral, il a remercié les compagnons du travail accompli et donner les consignes: «La délégation qui m'accompagne et moi-même sommes satisfaits par la qualité des travaux qui se sont déroulés dans un climat empreint de responsabilité, de cohésion et de franche collaboration. Nous ne pouvons clore notre activité, sans vous donner des consignes claires sur les grands enjeux électoraux du 21 mars 2021: l'élection présidentielle. Qu'il me soit donc permis de vous rappeler, au nom du Bureau exécutif national que

le Rassemblement Citoyen va soutenir le candidat de la Majorité présidentielle: le Président Denis Sassou-Nguesso. Le Rassemblement Citoyen demande à tous ses militants et sympathisants de s'impliquer fortement sur ce choix et de se montrer très actif pour la victoire du candidat de la Majorité

présidentielle». Pour sa part, Charles Maboussou, le président du bureau exécutif fédéral du Niari, lui a emboîté le pas, pour que le RC joue sa partition sans fausse note: «A l'issue de notre assemblée générale de ce jour, les compagnons du Département du Niari ont, une fois de plus,

jeté leur dévolu sur ma modeste personne. C'est l'occasion, pour moi, d'exprimer ma sincère gratitude à tous les compagnons, pour leur confiance.

A tous, je dis merci. Mes remerciements vont également à l'endroit du Président du Bureau exécutif national, Monsieur Alphonse



Les membres élus du Bureau exécutif fédéral du Niari

Claude N'Silou qui a toujours été l'artisan principal de la réussite de nos activités.

Croyez-moi que cette réélection ne sera jamais une occasion de m'endormir sur mes lauréats. Au contraire, éveillé, je le demeurerai toujours au nom de la lutte suprême, celle qu'ensemble, nous mènerons avec acharnement pour que le Rassemblement Citoyen joue sa partition sans fausse note, au cours de l'élection présidentielle du 21 mars 2021, en soutenant le candidat de la Majorité présidentielle: le Président Denis

- Secrétaire chargé de la communication: Cédric Bazolo;
- Secrétaire chargé de la jeunesse et des questions féminines, de la culture, des arts et des sports: Delphine Bakelola;
- Secrétaire chargé de la formation citoyenne et de l'éducation: Sidonie Mouvakou;
- Secrétaire chargé des relations avec les organisations non-gouvernementales: Cédric Mamboukou;
- Secrétaire chargé de l'équipement et de l'environnement, de l'agriculture et des relations avec le monde paysan: Albert Nguama.

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE**

05 551-36-01/ 06 650-53-28  
Brazzaville - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**« PETRO CONGO »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de Cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA  
Siège social : Rond-Point Kassai, Immeuble ex – Tigre, Croisement des avenues Stéphane Tchitchelle et Gustave Ondziel, Centre-ville, B.P. 1225 Pointe-Noire  
RCCM : CG/PNR/14 B 734  
République du Congo  
\*\*\*\*\*

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte de la société «PETRO CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, tenue au siège de ladite société, le treize juillet deux mille vingt, enregistrée à Pointe-Noire, aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du vingt-six août deux mille vingt, sous le Folio 166 /07 N°363, les actionnaires ont approuvé la décision d'augmenter le capital social de la société « PETRO CONGO » S.A., par affectation du report à nouveau, d'un montant de Vingt-cinq millions (25 000 000) USD, pour le porter de Quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars trente-trois centimes (83 333,33) USD à Vingt-cinq millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars trente-trois centimes (25 083 333,33) USD, soit Quinze milliards cinquante millions (15 050 000 000) de Francs CFA.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

**Pour insertion  
Maître Hortense MVINZOU LEMBA**

**IN MEMORIAM**

Madame OMBANDZA née OKOUO Arlette Carole,  
Février 2016 - Février 2021.

**Cinq ans déjà que tu nous quittais.**

Inoubliable, tu resteras dans nos cœurs, tu nous manques, maman et très chère épouse.  
Repose en paix.  
Tes enfants, ton époux et toute la famille OMBANDZA.



**EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO  
CONSISTOIRE POINTE – NOIRE 1  
République du Congo**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**LOT n°1 :** Construction d'un bâtiment R+2 ou R+3 Et d'une annexe au siège du Consistoire de Pointe – Noire 1

Les Conditions d'investissements, les travaux à exécuter et les conditions de participation à l'avis d'appel d'offres sont à retirer au siège du consistoire de Pointe – Noire n°1.

**LOT n° 2 :** Construction d'un bâtiment R+2 ou R+3, face au Grand marché de Pointe – Noire.

**Contact : 05 596 62 64 / 06 623 20 42**

LIVRE

## Dieudonné Antoine-Ganga, apôtre de la paix dans le Pool et au Congo

La paix dans le département du Pool dont il est originaire et au Congo est le violon d'Ingres de Dieudonné Antoine-Ganga, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ambassadeur. Il vient de publier, aux Editions LMI (Pointe-Noire), un livre de 309 pages au titre explicite: «Mon combat pour la paix dans le Pool et au Congo». Le nouvel ouvrage a été présenté au public le samedi 23 janvier 2021, à la Préfecture de Brazzaville. Vendu à 15.000 F. CFA, le livre de Dieudonné Antoine-Ganga est une compilation de ses articles et interviews sur la paix au Pool et au Congo.

Il est subdivisé en quatre parties: "Articles sur la paix et l'unité" (publiés dans les journaux La Semaine Africaine et l'Horizon Africain); "Discours et interviews"; "Oraisons funèbres"; et "Les lettres de Yakamambu", une chronique publiée par le journal «L'Horizon Africain», véritable regard sur la société congolaise, pour en dénoncer les travers et les antiva-leurs. Pour le préfacier Mingwa Biango, "Mon combat pour la paix" est une «invitation à la tolérance et au dépassement de soi, une arme contre l'obscurantisme, et le fanatisme et, surtout, un appel au dialogue entre frères ennemis congolais et à la réconciliation nationale». «Si certains prix Nobel de la paix n'ont pas fait l'unanimité, Dieudonné Antoine-Ganga, en tant qu'apôtre de la paix, rencontrera des voix discordantes qui lui opposeront la naïveté et la religiosité de son discours sur la paix, dans un pays, le Congo-Brazzaville, où le vocable de la paix est synonyme

de ruse, d'hypocrisie, d'opportunisme, de couardise et même d'hostilité...car il se traduit dans la réalité du citoyen congolais à la paix des cimetières...», soutient-il. «Le Congo est une chaîne, avec des maillons dont le Pool qui est en panne, qui souffre pendant plus de 20 ans d'une crise. Il n'y a pas de paix, où les gens errent, où les gens sont en train de devenir des réfugiés dans leur propre région. Le Pool étant malade, n'ayant pas la paix, ça se répercute sur les autres départements», affirme Dieudonné Antoine-Ganga, à propos du titre de son livre dont le message phare est: «Que nous nous retrouvions tous, du Nord au Sud, des anciens hommes politiques (...). Il y a eu beaucoup d'événements ici, il faut que nous nous retrouvions nous tous pour pouvoir parler de tout cela, afin d'expulser notre gangrène sur ce pus, parce que ça fait quand même depuis 50 ans (1959-60) que nos Présidents de la République parlent de la paix. Et s'ils en parlent tout le temps, c'est qu'il



Dieudonné Antoine-Ganga dédicant son livre

ya quelque chose qui ne va pas. C'est un discours récurrent, il faut qu'on fasse quelque chose, nous les générations futures.» Pour que le Pool retrouve la paix véritable, Dieudonné Antoine-Ganga fait aussi des propositions: «Que le Gouvernement déclare le Pool zone sinistrée; qu'on déclare un Plan Marshall pour de département; que les préfets, sous-préfets, députés, sénateurs, etc. fassent un recensement exhaustif de tout ce qui a été détruit dans le Pool: écoles, dispensaires, et, enfin, que nous nous retrouvions, comme je l'ai dit tout à l'heure.» Né le 26 novembre 1945, à Brazzaville, Dieudonné Antoine-Ganga est Docteur en sciences politiques de l'université Panthéon-Sorbonne Paris I. Il a été, successivement, Ministre des Af-

aires étrangères, et ambassadeur auprès de l'OUA, à Addis-Abeba (Éthiopie), à Djibouti, au Kenya, en Tanzanie, au Yémen, aux États-Unis et au Canada. L'auteur a publié plusieurs ouvrages: «Si Baongo m'était conté», Paris, L'Harmattan, 2012; «Grand-père, parle-nous du peuple koongo», Paris, L'Harmattan, 2012; «La nudité du pèlerin», Paris, L'Harmattan, 2012; «N'Tinu, la retraitée maltraitée de Mfoa», Paris, L'Harmattan, 2014; «Les leçons du trottoir», Paris, L'Harmattan, 2015; «La paix au Congo-Brazzaville, diagnostics et remèdes», Paris, L'Harmattan, 2017. «La dernière leçon de grammaire» est le titre de son livre en chantier.

Véran Carrhol YANGA

CONTE

## Rosy Fulhor Nkouka signe son deuxième recueil

Après «Ecouter la voix du sage: contes du Congo-Brazzaville», Rosy Nkouka Fulhor a publié son deuxième recueil de contes: «Le bonheur du Mbongui. Ce qui manque à la jeunesse d'aujourd'hui, contes de la voix du sage». Un livre de 227 pages et 16 contes, paru en septembre de l'année dernière aux Editions renaissance africaine (Paris).



Rosy Nkouka Fulhor

Parmi les 16 contes, on peut citer: «Le passeport du sourd muet», «L'escroc et l'avocat», «La Miss autchtone et la civilisation», «Le miracle des tonnerres», «Une grossesse à cause du Pré», «Un mariage précoce», «Au village de l'empire des oiseaux», «Le mystère des plantations de maïs et de l'arachide», «Le rôle des parents pour la famille», «Les coépouses et leur mari riche», «Le plus beau voyage par le cercueil», et «Le mystérieux et précieux palmier».

Après son coup d'essai, Rosy Fulhor Nkouka renouvelle son expérience sur le conte. Ce courant littéraire qui semble beaucoup le passionner et qu'il considère comme l'un des meilleurs moyens d'éducation et d'instruction des peuples africains. «Les contes, écrit-il dans son introduction, forgeaient la pensée, l'éducation et l'insertion sociale dans les sociétés africaines. Aujourd'hui, malgré la profonde mutation culturelle, le conte continue, contre vents et marées, à jouer ses précieux

rôles de départ. Entre des interdits, des mythes et des mises en garde qu'il renferme, le conte occupe une place primordiale dans le cœur de l'auteur. «Le bonheur de Mbongui est un pont entre les mythes et les



La couverture du livre tristes réalités qui sans cesse, rongent nos sociétés; une mélodie parfaite sur la mélancolie de la vie actuelle. Dans le souci de prévenir les jeunes prudents et surtout manquant de solutions face aux paradoxes de l'existence. Ce livre est un ouvrage qui essaie de leur prévenir de beaucoup de danger», pense Rosy Fulhor Nkouka. Le premier conte, «Le passeport du sourd muet», raconte le changement d'identité: «Une mère fut surnommée "la chèvre blanche", du fait qu'elle eut

quatre fois les jumeaux, deux fois des jumeaux albinos et deux fois des jumeaux dont l'un était sourd-muet, en dépit de sa pauvreté...Une fois grandis, ces enfants avaient un amour fou entre eux». Selon lui, «la reconnaissance est une grande qualité qui encourage ceux qui ont encore le sens du partage. Mais en tout cas, soyez prudents. Pensez-y.» A la page 111, Rosy Fulhor Nkouka exhorte les lecteurs au respect de la nature avec le conte «Le mystère des plantations de maïs et de l'arachide». L'agriculture, écrit-il, est connue de tous en Afrique, bien que celle-ci peine dans sa grande valeur, car le nombre de ceux qui se disent agriculteurs et leurs productions, c'est le contraste entre le jour et la nuit. Les contes, presque des fabulations, devaient faire prendre conscience à ceux qui vivent les réalités qui y sont abordées et devaient servir de garde-fous pour les plus jeunes auxquels l'auteur donne la chance de se comporter différemment, afin de ne point subir les conséquences des agissements des aînés. Rosy Fulhor Nkouka est né le 24 août 1987 à Pointe-Noire, capitale économique du Congo-Brazzaville. Il est agent du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), étudiant à la Faculté des sciences de la santé en cycle Licence en sciences infirmières.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

MUSIQUE

## Young Ace Wayé: le Prix Découvertes RFI Musique est un grand stimulant

Lauréat de l'édition 2020 du Prix Découvertes RFI Musique, le chanteur et rappeur congolais Young Ace Wayé a été reçu le vendredi 31 janvier dernier à Brazzaville par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo. A l'issue de l'audience, celui dont le nom à l'état civil est Derly Rolif Nganga Ngouanou s'est prêté aux questions de La Semaine Africaine.

\***Tout d'abord, qu'est-ce que ça te fait de recevoir ce prix?**

\*\*C'est un honneur, parce que remporter un tel sacre pour son pays, 36 ans plus tard, ça génère des émotions positives, c'est beaucoup de joie, beaucoup d'honneur surtout, de plaisir.

\***En toute franchise, t'attendais-tu à recevoir ce prix ?**

\*\*Oui, je m'y attendais, mais je dois surtout notifier que mon équipe y croyait encore plus que moi. Elle n'a jamais douté un seul instant, et au vu aussi de la qualité de l'œuvre qu'on a présentée, oui, on s'y attendait...C'est vrai qu'il y avait des adversaires de taille, mais on y a cru jusqu'au bout, et Dieu merci, la victoire a été de notre côté.

\***C'est grâce au titre "Mbok'oyo" que tu as remporté ce prix. Quelle explication donnes-tu au succès récolté par cette chanson, notamment auprès des Congolais?**



Young Ace Wayé est le quatrième lauréat congolais du Prix Découvertes RFI, après Zao (1982), Mav Cacharel (1983) et N'Zongo Soul (1984)

\*\*Je pense que cette chanson doit son succès au fait qu'elle relate les réalités que les Congolais vivent tous les jours. C'est important, pour un artiste, de créer des œuvres qui sont reliées à son époque, à sa réalité surtout. Parce que quand les œuvres de l'artiste sont dans ces critères et parlent à un grand nombre de personnes, on peut forcément s'attendre à un succès.

\***Tu viens d'être reçu par le ministre de la Culture, c'est un privilège auquel n'ont pas droit beaucoup d'artistes, nombreux s'en plaignent d'ailleurs...**

\*\*C'est vrai, c'est un honneur, un privilège d'être reçu par le ministre de la Culture et des arts que je tiens à remercier, pour le temps qu'il nous a accordé. Merci aussi à toute son équipe. Ce sont des gestes, dans la carrière d'un artiste, qui poussent à beaucoup plus travailler. Et comme il me l'a conseillé, je devrais faire du travail ma seconde religion.

\***De quoi a-t-il été question, justement, au cours de cet entretien?**

\*\*Nous avons parlé de mon sacre, des perspectives. Il m'a renouvelé son implication dans ce que je vais faire. A côté, il y a le ministère qui va nous accompagner un peu plus. Il m'a félicité pour le prix remporté. Il m'a également demandé de continuer de travailler beaucoup plus dur, parce que le succès est juste à quelques pas...

\***Quel regard as-tu de la musique congolaise actuelle?**

\*\*La musique congolaise a un énorme potentiel. Elle a juste besoin d'être structurée et accompagnée par les bonnes institutions et les bons médias. Mais, c'est une musique qui est capable, aujourd'hui, de rivaliser avec ce qui se fait à l'international.

\***Que prévois-tu pour ton programme?**

\*\*Dans l'immédiat, je suis en train de travailler sur la tournée (ndlr: dans les Instituts français d'Afrique et un concert à Paris, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19). On doit faire une belle tournée, afin de laisser le nom de Young Ace dans les esprits de tous les mélomanes africains, mais aussi qui se souviennent des couleurs du Congo. Ensuite, on va travailler sur mon premier album qui devrait arriver dans les meilleurs délais, même si je ne suis pas en mesure, pour l'instant, de vous fixer une date.

\***A propos de cet album, justement, pouvez-vous nous en dire davantage?**

\*\* C'est un opus dans lequel j'ai envie vraiment de me faire découvrir par le public. Je veux que ce public découvre des facettes de moi qu'il ne connaît pas. C'est un album dans lequel j'ai envie de rendre hommage à la culture congolaise, de toutes les façons possibles, mais aussi à la culture africaine. Ça va être un mélange de sonorités actuelles et d'antan. Ça doit vraiment être une belle expérience sonore.

\***Ce sera un album de combien de titres?**

\*\*Je ne suis pas en mesure de vous le dire à l'instant. Mais je souhaite en faire le plus possible.

Propos recueillis par V.C.Y.

# ANNONCES

**Office Notarial de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI**  
 Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville  
 125, rue des Compagnons De Brazza (ex-Docteur Cureau)  
 Derrière la Grande Poste, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)  
 Téléphone: (242) 06 807 75 16/05 020 71 21  
 E-mail: officenot.ericbimbeni@gmail.com

## ANNONCE LEGALE «ARCHITECTURE DU MARBRE» S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
 Au capital de 50.000.000 Francs CFA  
 Siège social: Rez-de-chaussée TOURS JUMELLES, en face de Radisson Blu Hôtel,  
 Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)  
 RCCM: CG/BZV/08 B 1144

### NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Aux termes du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associé unique de la société sus dénommée, prises au siège social à Brazzaville, en date du dix-huit mars deux mille dix-neuf, reçu en dépôt le même jour par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office notarial à Brazzaville, sis 125, rue des Compagnons de Brazza (ex-Charles Foucault), Centre-ville; enregistré le vingt mars deux dix-neuf à la Recette des impôts de Mpila (La Plaine), sous Folio 053/5 — N°0853, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

\* L'extension de l'objet social en ajoutant aux activités de la société celle de la promotion immobilière;

\* Le transfert du siège social précédemment sis au 234, Rue de la Musique Tambourinée, Centre-ville, Brazzaville

actuellement fixé au Rez-de-chaussée TOURS JUMELLES, en face de Radisson Blu Hôtel, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville;

\*Nomination de Monsieur Roger MAYABEL en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et du Cabinet GKM en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six (6) exercices;

\* Mise à jour des statuts;

\* Pouvoirs pour formalités.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/19-232, le 18/03/2019.

*Pour insertion légale,*

**Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI.**

## Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA Notaire

46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage  
 Centre-ville – Brazzaville; e-mail: lockochantal@yahoo.fr  
 B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 656 26 82

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «BV PARA»

Société A Responsabilité Limitée  
 Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de francs CFA  
 Siège social: 139, rue Mbokos, Poto-Poto 2, Brazzaville  
 (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du trente juillet deux mil vingt (30/07/2020), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «BV PARA», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le trente et un juillet deux mil vingt (31/07/2020), sous folio 138/10, numéro 811, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination sociale «BV PARA»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);

**Associés:**

- Madame IKOGNE Blanche Rose;  
 - Madame MBOULI née IKOGNE Edmonde Eveline.

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION (1 000 000) de francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) francs CFA chacune, numérotées d'UN (1) à CENT (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, 139, rue Mbokos, Poto-Poto 2 (République du Congo);

**Objet social:** La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Vente des produits agro-alimentaires et de consommables;
- Prestations en communication et en marketing;
- Conseil dans le domaine commercial et institutionnel (consulting).

**Immatriculation:** La SARL «BV PARA» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00115 du sept août deux mil vingt (07/08/2020);

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérante statutaire:** Madame IKOGNE Blanche Rose.

*Pour avis,*

**Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA**

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

## ANNONCE LEGALE N°08/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF- PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	23.904 du 08/07/2014	Plle(s) 05 Bloc 82 Section J Superficie 277,79m <sup>2</sup>	MPITA	Arr.1	BOUKANDOU Louise
2	28.784 du 04/11/2019	Plle(s) 548 Bloc / Section M Superficie 512,06m <sup>2</sup>	AEROPORT	Arr.1	YOCA NGALA Peryge, TSIBA YOCA Nuptia Artone
3	28.868 du 09/01/2020	Plle(s) 05 Bloc 56 Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	ZOZABAKA SAMBA Divine Jérôme Aida
4	27.795 du 04/05/2018	Plle(s) 03 Bloc 145 Section CD Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NANGA	Arr.6	NGONDO NDIBOULO Doré
5	28.960 du 09/03/2020	Plle(s) 07 Bloc 15 bis Section BXA Superficie 500,00m <sup>2</sup>	COTE MATEVE	Arr.6	DONIAMA MOUKOKO NISSI Marissa, DONIAMA MOUKOKO Jadah Marina, DONIAMA MOUKOKO Jean D'arc Roht
6	29.031 du 12/06/2020	Plle(s) 07 Bloc 284 Section BM4 Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	BOUNDOKI NDIENGUILA Inès Liliane
7	29.084 du 29/06/2020	Plle(s) 1108 bis Bloc / Section M Superficie 316,82m <sup>2</sup>	ZONE ANAC	Arr.1	OLLITA Julius Emery Christel
8	29.126 du 13/07/2020	Plle(s) 04qnter Bloc 81 Section BM Superficie 311,82m <sup>2</sup>	NGOYO CENTRAL	Arr.6	BOUITHY Jean Marc Luc
9	29.129 du 14/07/2020	Plle(s) 02 Bloc 56 Section / Superficie 500,00m <sup>2</sup>	MABINDOU	Loango	Enfants BAYIMINA
10	29.128 du 14/07/2020	Plle(s) 01 Bloc 56 Section / Superficie 500,00m <sup>2</sup>	MABINDOU	Loango	Enfants BAYIMINA
11	29.069 du 24/06/2020	Plle(s) 02 Bloc 294 Section BM Superficie 513,18m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	LEWALIBARI Barthel Donald
12	26.745 du 10/02/2017	Plle(s) 07 Bloc 241 Section BN Superficie 500,00m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	MOUPEPE KINKELA Nelda Vanessa
13	23.850 du 23/06/2014	Plle(s) 08 et 10 Bloc 242 Section BY2émé Tranche Superficie 800,00m <sup>2</sup>	COTE MATEVE	Arr.6	TOUMBA Ange
14	29.064 du 23/06/2020	Plle(s) 02 Bloc 238 Section BN Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	KOKOLO MBOUMBA Darrene
15	28.535 du 03/07/2019	Plle(s) 07 Bloc 91 ter Section BL Superficie 609,46m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	OPPELET MATHAS Luc Espoir
16	28.951 du 05/03/2020	Plle(s) 01 bis Bloc 42 Section BS Superficie 531,00m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr.1	ASSONGO BONDO Jakez
17	28.924 du 18/02/2020	Plle(s) 07 Bloc 55 Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	KIMPALA Olga Pulchérie
18	29.011 du 28/05/2020	Plle(s) 884 Bloc / Section M Superficie 525,89m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA-AVIATION	Arr.1	GOMA Verdy Guelord
19	29.101 du 02/07/2020	Plle(s) 06 Bloc 06 Section BT Superficie 500,00m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr.1	SATHOUD Pierre Nardo
20	28.902 du 05/02/2020	Plle(s) 19 Bloc 33 Section BL Superficie 400,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	MISSAMOU Emilienne
21	29.006 du 27/05/2020	Plle(s) 05 bis Bloc 148 Section BP suite Superficie 202,55m <sup>2</sup>	MPITA	Arr.1	SIGMA IMMOBILIER
22	28.952 du 05/03/2020	Plle(s) 05 Bloc 33 Section M2 Superficie 638,19m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBAAEROPORT	Arr.1	MOUKOUYA Pauline
23	28.979 du 24/03/2020	Plle(s) 07 Bloc 57 Section L Superficie 400,00m <sup>2</sup>	SAINT-PIERRE	Arr.1	IMPOUTOU KOUMBA Victoire, IMPOUTOU Mirielle, IMPOUTOU Blanche, IMPOUTOU Guy Christian, IMPOUTOU Patrick et IMPOUTOU Omella
24	29.112 du 08/07/2020	Plle(s) 05 Bloc 239 Section BS Superficie 469,03m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr.1	BOUNGOU Christian Hermann
25	28.907 du 06/02/2020	Plle(s) 04 Bloc 49 Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	BAKALAS Mathias Christian
26	29.170 du 24/07/2020	Plle(s) 01 bis Bloc 1 Section BE Superficie 150,00m <sup>2</sup>	KILOMETRE 8	Arr.3	Société Nouvelle Des Plastiques Du Congo (SN PLASCO SA)
27	29.056 du 19/06/2020	Plle(s) 02 Bloc 76 Section BY 1er ter Superficie 500,00m <sup>2</sup>	COTE-MATEVE	Arr.6	MABONA III Léonard
28	28.963 du 11/03/2020	Plle(s) 06 et 15 Bloc 124 Section BX Superficie 784,50m <sup>2</sup>	NDJENO	Arr.6	TCHIBINDA Jean Claude
29	28.980 du 24/03/2020	Plle(s) 06 Bloc 172 Section J Superficie 238,31m <sup>2</sup>	KM4	Arr.1	MBANI Raphael
30	28.889 du 24/01/2020	Plle(s) 10 Bloc 172 Section L Superficie 311,48m <sup>2</sup>	LA BASE	Arr.1	ONIANGLUE Aisbert Méline Freud et Madame ONIANGLUE née KOUJENDENDE Louitride Reine Davina
31	28.545 du 08/07/2019	Plle(s) 06 Bloc 115 Section BH Superficie 400,00m <sup>2</sup>	TCHIMAGNI	Arr.6	DILOUAKANA LOUZAYADIO Antoine
32	27.398 du 20/10/2017	Plle(s) 03, 08 et 09 Bloc 48 ter Section BP Superficie 1200,00m <sup>2</sup>	MPITA	Arr.1	HUSSEIN ABOU EL HASSAN
33	28.920 du 13/02/2020	Plle(s) 27 Bloc 17 Section J Superficie 219,45m <sup>2</sup>	KM4	Arr.1	LEMBEMOKO Bénie Blanche Chantal
34	28.525 du 25/06/2019	Plle(s) 07 Bloc 07 Section BP Superficie 403,66m <sup>2</sup>	MPITA	Arr.1	NZIMBOU Sonia Paule Farelle
35	28.829 du 03/12/2019	Plle(s) 05 Bloc 226 bis Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	MIAKIESSE née MAKANGOU-KIBARI Sara
36	28.949 du 03/03/2020	Plle(s) 04 Bloc 17 Section BH Superficie 500,00m <sup>2</sup>	TCHIMAGNI	Arr.6	DUSSAUD Roger Charles
37	28.950 du 03/03/2020	Plle(s) 06 Bloc 07 Section BNB Superficie 400,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	Madame DUSSAUD née OPITA Hélène
38	29.071 du 25/06/2020	Plle(s) 06 Bloc 98 Section BT Superficie 500,00m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr.1	LEMARIEY David et LEMARIEY née OGNOUABI Monday Claire Aimée
39	28.916 du 13/02/2020	Plle(s) 01, 02, 03, 04, 05, et 06 Bloc 103 bis Section BM 7 Superficie 2400,00m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	MOUNZEO TOMBET Brian Breitjunior
40	29.076 du 26/06/2020	Plle(s) 03 bis Bloc 190 Section BL Superficie 1422,10m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr.6	PACKA PEMOLLET Georgette Michele Erika Jenny

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau, OKEMBA Yvon Faustin Magloire, inspecteur des impôts

Fait à Pointe-Noire, le 19 janvier 2021

CHAN-CAMEROUN 2020

## Les Diables-Rouges rentrent frustrés mais dignes

La sixième édition du CHAN ne prendra fin que le 7 février prochain au Cameroun. Mais depuis samedi 30 janvier dernier, elle se poursuit sans le Congo, dont les Diables-Rouges A' ont échoué aux portes des demi-finales. Ils laissent les férus congolais du football sur un goût d'inachevé. Les Diables-Rouges se sont inclinés en quarts de finale face au Mali, mais seulement à la stressante et aléatoire séance des tirs au but. Les deux protagonistes n'ont pu se départager, ni après les 90 minutes de jeu réglementaire, ni après les deux périodes de deux fois quinze minutes de prolongation (0-0, puis 5 tirs réussis par le Mali, contre 4 pour le Congo).

Pour les Congolais, il y a de la frustration, de l'agacement et un peu de dépit. Parce qu'il revient comme une impression de déjà vu: l'élimination de leurs Diables-Rouges en 2018 au Maroc dans les mêmes conditions et à la même étape des quarts de finale. Il leur a manqué le génie offensif qui faisait la force du football congolais et, peut-être cette baraka qui n'épouse que les supposés «grands». Car samedi dernier au Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, ils ont tout donné d'eux-mêmes, allant jusqu'à affoler, certes par à-coups, le Mali qui est, depuis le début du tournoi, une redoutable machine et une équipe ambitieuse pratiquant un football tourné vers l'avant. Les Diables-Rouges ont réussi à les faire douter tout le long du match.

Le Congo avait pourtant là une occasion de faire quelque chose de grand. Mais les atouts offensifs des Diables-Rouges sont restés dormants. La défense, quant à elle, est restée solide, malgré un manque d'assurance en début de partie du gardien de but Pavhel Ndzila.



Debout, de g. à dr.: Nsenda-Bakima, Bintsouka, Varel Rozan, Obassi, Nkounkou-Maléka, Hardy Binguilu. Premier rang: Mouandza-Mapata, Brel Mohendiki, Pavhel Ndzila, Julfin Ondongo et Gautrand Nguenimba.

Débordée sur bien des actions dans les couloirs, elle a été sauvée par un axe central impérial. Notamment lors des assauts placés des Maliens pendant la prolongation quand ils ont tenté de passer à la vitesse supérieure.

Le public congolais, supersti-



Nkounkou Maléka (7) en duel avec un Malien

teux, rêvait d'une demi-finale des Diables-Rouges, quand on sait que leurs devanciers en 1972 étaient parvenus à cette étape il y a quarante-neuf ans, et où ? au Cameroun, s'il vous plaît ! Avant de prendre le trophée au nez et à la barbe des Maliens conduits par Salif Keïta.

Mais honnêtement, les Diables-Rouges version 2021 sont à leur place. Les doutes et les inquiétudes ont dominé l'opinion au premier tour, tant la qualité de leur jeu a parfois laissé à désirer. Le bilan au terme des trois premiers matches est mitigé : seulement deux buts marqués

reusement, ils n'ont pas eu les armes techniques individuelles et collectives pour hausser le rythme de jeu qui pouvait leur permettre de terrasser le Mali, et le pied droit de leur meilleur défenseur Prince Mouandza-Mapata a tremblé au moment du premier tir au but, au point qu'il a placé le ballon à côté de la cage.

Le résultat est là : 5 tirs au but contre 4 en faveur du Mali. Une élimination. Adieu veaux, vaches, cochons, couvées ! Prochainement, les Diables-Rouges vont-ils jurer qu'on ne les y reprendra plus? La fable du Congo au CHAN a encore des épisodes à écrire !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL/ MONDIAL MASCULIN 2021

## L'Afrique entre déception et satisfaction

L'Afrique n'a guère brillé au Championnat du monde masculin de handball, du 13 au 31 janvier 2021, excepté l'Egypte, pays hôte.

Sur les sept pays africains engagés à ce Mondial 2021, le seul ayant approché le podium est en effet l'Egypte. L'équipe du pays hôte a poursuivi son parcours jusqu'en quarts de finale. Mais elle a fini par mettre les pouces, éliminée par le champion olympique et champion du monde en titre, le Danemark. Mais seulement à la séance des jets de 7 mètres, les deux pays étant incapables de se départager après 60 minutes de temps réglementaire et prolongation de deux fois cinq minutes. Pas besoin de dessin pour affirmer que l'Egypte a frôlé l'exploit. De son côté, l'Algérie a résisté au premier tour, mais elle a vite fait de déchanter en perdant coup sur coup ses trois matches du deuxième tour. Elle a terminé le tournoi avec, au total, seulement un succès mais six défaites. Dans ce pays où le handball est très prisé, il y a grincements de dents.



L'Egypte célébrant sa qualification en quarts de finale

La plus grosse désillusion est évidemment pour la Tunisie, nation-phare du handball africain. Elle n'a pu franchir le premier tour, alignant deux défaites (respectivement face à la Pologne et à l'Espagne) et un match nul contre le Brésil.

Par contre, il n'y avait pas d'illusion à se faire sur le sort de l'Angola, de la RDC et du Maroc. Quant au Cap Vert, il était déjà hors course, après avoir déclaré forfait dans son groupe, suite à une cascade d'absences dans son effectif pour cas de COVID-19.

Conclusion : le handball africain n'a pas pesé lourd dans cette compétition. Il poursuit son apprentissage. Ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose !

Jean ZENGABIO

### LE SAVIEZ-VOUS?

#### Le Danemark champion du monde de handball

L'équipe du Danemark a remporté le championnat du monde de handball masculin au Caire (Egypte). En finale, elle a battu la Suède par 26-24. L'Espagne a pris la troisième place aux dépens de la France qu'elle a battue par 35-29.

#### CHAN: Place aux demi-finales ce mercredi

Les matches des demi-finales du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) auront lieu ce mercredi 3 février 2021. Le Maroc affrontera le Cameroun à Limbé, tandis que la Guinée sera face au Mali à Douala.

Lors des quarts de finale, le Maroc a éliminé la Zambie sur le score de 3-1. La Guinée a sorti le Rwanda par 1-0. Quant au Cameroun, pays hôte, il a défait la RDC (2-1) qui avait pourtant ouvert le score grâce à Lilepo.

#### France : le PSG tombe

Les supporters du PSG étaient parmi les plus malheureux le week-end dernier. Leur équipe est tombée face au FC Lorient (2-3). Ceux de l'AS Monaco ont retrouvé le sourire depuis quelques semaines, car les Monégasques ont aligné une énième victoire de suite en battant le FC Nantes (4-2).

(Une sélection de Ella Merveille ANGOUONO/ Stagiaire)

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

## Démarrage au petit trot

Le championnat national d'élite directe Ligue 1 du Congo a été lancé le week-end dernier, avec la première journée clôturée dimanche 31 janvier. Après onze mois d'arrêt, le démarrage des matches de football dans le pays s'est effectué au petit trot, avec des scores équilibrés et une pauvre qualité de jeu dans l'ensemble. Quatorze équipes sont en lice. A la faveur de sa première victoire, arrachée d'entrée face au Patronage Sainte-Anne (2-0), dimanche au Stade Municipal de Pointe-Noire, le promu FC Nathaly's annonce la couleur et occupe la tête du classement provisoire à l'issue de cette journée disputée presque à huis clos. Puisque seuls de rares supporters ont pu avoir accès dans les stades, notamment au Stade Massamba-Dé-

bat, à Brazzaville, où la Force publique n'y a fait irruption que dimanche, mais seulement bien après le début du deuxième match entre Diables-Noirs et Inter Club. CARA a également entamé le marathon par le bon bout samedi, en dominant RCB (1-0) en match d'ouverture de la saison. Une victoire que les "Rouge et noir" doivent à Junior Elenga Kanga, l'auteur de leur but victorieux. La deuxième rencontre de ce jour entre AS Otôho et JST a été reportée à la demande du champion en titre dont plusieurs cadres de l'équipe se trouvent au sein des Diables-Rouges au Cameroun. Concernant les autres rencontres, FC Kondzo et Étoile du Congo se sont neutralisés par un score nul et vierge (0-0); Diables Noirs est parvenu à ar-

cher à l'Inter Club le gain de la partie (1-0) à la 87e minute, sur le précieux but contre son camp d'un défenseur; l'AS Cheminots a dicté sa loi à Nico Nicoye (2-1) et, enfin, l'AC Léopards de Dolisie s'est imposé (1-0) de la plus simple des manières sur sa pelouse de Dolisie, aux dépens du V.Club-Mokanda.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

Classement provisoire: 1.FC Nathaly's (3 points, +2). 2. AS Cheminots (3 points, +1). 3.CARA (3 points, +1). 4. Diables Noirs (3 pts +1). 5.AC Léopards (3, +1). 6. Étoile du Congo (1 point, 0). 7.FC Kondzo (1 point, 0). 8. Nico Nicoye (0 pt, -1). 9.Inter Club (0 pt, -1). 10. RCB (0 pt, -1). 11.V. Club-Mokanda (0 pt, -1). 12. Patronage Sainte-Anne (0 pt, -2). 13.AS Otôho (0 pt, 0). 14. JST (0 pt, 0).

### IN MEMORIAM

31 janvier 2020 — 31 janvier 2021  
Il y a déjà un an, le Seigneur a rappelé à Lui, telle était sa volonté, son serviteur, le Colonel EMBINGOU Paul.

En ce jour anniversaire, ses frères et sœurs, ses parents, ses enfants et petits-enfants, ses amis s'unissent en ton nom dans la prière, le dimanche 31 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes, en l'église Notre-Dame des victoires de Ouenzé.  
Que ton âme soit en paix!



# Les MUCODEC et Vous.

## COMMUNIQUE AGO 2021

La Fédération des MUCODEC informe ses aimables sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales MUCODEC de l'ensemble du réseau, du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 2021.

A cet effet, les sociétaires sont invités à retirer dès à présent leurs convocations dans leurs caisses locales respectives. Toutefois, en raison du respect des mesures barrières contre la COVID-19 et en fonction des dispositions réglementaires sur la tenue des Assemblées Générales, seuls 50 sociétaires pourront y prendre part pour chaque Caisse Locale MUCODEC.

**Attention:** votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Voici le programme des AGO de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	15 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	20 février 2021	10 heures	Salle Matsoua
Mvou-mvou	15 février 2021	14 heures	Délégation régionale	Makoua	20 février 2021	14 heures	Salle du Centre culturel
Madingou	15 février 2021	14 heures	Salle du Conseil Dép.	Talangaï	22 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Impfondo	15 février 2021	14 heures	Salle du Conseil Dép.	Fond Tié-tié	22 février 2021	14 heures	Délégation régionale
Poto-poto	16 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mossaka	22 février 2021	14 heures	Bar Koumous
Grand - marché	16 février 2021	14 heures	Délégation régionale	Ouenzé	23 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Nkayi	16 février 2021	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchimbamba	23 février 2021	14 heures	Délégation régionale
Plateau des 15 ans	17 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC	Oyo	23 février 2021	14 heures	CEG SASSE IPA
Tié-tié Centre	17 février 2021	14 heures	Délégation régionale	Makélékélé	24 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	17 février 2021	14 heures	Salle de la mairie	Tchikobo	24 février 2021	14 heures	Délégation régionale
Pokola	17 février 2021	16 heures	Salle de la mairie	Owando	24 février 2021	14 heures	Salle de l'ENI
Moungali	18 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC	Bacongo	25 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	18 février 2021	14 heures	Délégation régionale	Ewo	25 février 2021	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Dolisie	18 février 2021	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza- centre	26 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ngombé	18 février 2021	18 heures	Siège du Comité du village	Boundji	26 février 2021	14 heures	Salle de la mairie
La Gare	19 février 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mindouli	27 février 2021	10 heures	Hôtel SirMouG
Centre-ville P/N	19 février 2021	14 heures	Délégation régionale	Gamboma	27 février 2021	14 heures	Bar Maison blanche
Mouyondzi	19 février 2021	14 heures	Maison Commune	Tsiémé	1er mars 2021	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouessou	19 février 2021	14 heures	Salle Polyvalente N. Mandela	Djambala	1er mars 2021	14 heures	Maison de la Femme

**NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.**